

ARGUS



**ARGUS**

*Comité de rédaction / Editorial committee:*

Suzanne Ledoux, présidente  
Diane Allard  
Marc-André Ledoux  
Louise Pelletier  
Maryse Pierrard-Biniak  
Sharon Pipon

*Correcteurs / Correctors:*

Maryse Pierrard-Biniak  
Hélène Roussel

*Maquettiste:*

Antoine Godbout

*Impression / Printing:*

Les Presses Lithographiques  
Lac Etchemin (Québec)

*Traductrice / Translator:*

Miriam Ticoll

*Publicité / Advertising:*

Agence Marsy  
440 ouest, Boulevard Dorchester  
Suite 1101  
Montréal, Qué. H2Z 1V7  
(514) 871-1757

*Dépôt légal / Legal deposit:*

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Argus est une revue bimestrielle publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Elle vise à l'information et à l'éducation de la profession.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

L'abonnement annuel est de 18\$ (4\$ le numéro) et de 20\$ (4,50\$ le numéro) pour l'extérieur du Québec. Il est gratuit pour tous les membres de la Corporation.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée, au plus tard un mois suivant la date de parution, à l'adresse suivante:

Argus  
Secrétariat de la CBPQ  
360, rue Le Moyne  
Montréal, Québec H2Y 1Y3

Les articles de la revue sont indexés dans le *Bulletin signalétique*, section 101, *Sciences de l'information - documentation*, *Information Science Abstracts*, *Library Information Science Abstracts* (LISA), *Library Literature* et dans *RADAR*, *repertoire analytique d'articles de revues du Québec*.

Argus is a bimonthly journal sponsored by the Corporation of Professional Librarians of Québec.

Its aim is to publish original papers for the information and education of the profession.

Articles are the entire responsibility of the authors.

The yearly subscription is 18\$ (4\$ an issue) and 20\$ (4.50\$ an issue) outside Québec. Subscription for members is included in their fees to the Corporation.

Any request concerning missing issues should be sent, no later than a month after date of publication, to the following address:

Argus  
Secretariat of the CPLQ  
360 Le Moyne Street  
Montreal, Quebec, H2Y 1Y3

Articles are indexed in *Bulletin Signalétique*, section 101, *Sciences de l'information - documentation*, *Information Science Abstracts*, *Library Information Science Abstracts* (LISA), *Library Literature* and in *RADAR*, *repertoire analytique d'articles de revues du Québec*.

# ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec  
Corporation of Professional Librarians of Québec

La lettre d'Argus, *page 51*

La conservation du patrimoine documentaire français

*Par Jeanne-Marie Dureau et*

*Jean-Marie Arnould*

*page 52*

Définition du patrimoine documentaire national

*Par Nicole Dufresne*

*page 59*

Archivist and comprehensivist

*Par Barrington Nevitt*

*page 65*

État de la recherche en bibliothéconomie et en science  
de l'information au Québec: résultat d'un sondage

*Par Michelle Bachand*

*Buddhi Klock*

*page 71*

# BAnQ NUMÉRIQUE

## *Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

**L**e bibliothécaire, dont le rôle autrefois se limitait souvent à celui de conservateur érudit, voit aujourd'hui ses fonctions multipliées et ses responsabilités augmentées: il est à la fois gestionnaire (ce que le 12<sup>e</sup> Congrès annuel a mis en évidence), administrateur, spécialiste de l'information, animateur, coordinateur, etc. Cependant, si sa vocation initiale n'est plus exclusive, elle demeure: le bibliothécaire reste responsable de la conservation du patrimoine documentaire.

Il est intéressant de jeter un regard sur les moyens de conservation dont se sont dotés d'autres pays. En France, par exemple, quoique accusant un certain retard, les éléments d'une politique nationale de conservation des documents sont en place. Jeanne-Marie Dureau et Jean-Marie Arnould font le relevé des outils de recensement de même que des mesures pratiques de conservation et de restauration.

Au Québec, qu'entend-on par patrimoine et par patrimoine documentaire national? En précisant ces notions, Nicole Dufresne aborde les diverses catégories de documents constituant ce patrimoine: les documents écrits, imprimés et manuscrits, les documents iconographiques, sonores, visuels et même ordinolingues.

Une part importante de la conservation du patrimoine documentaire revient aux archivistes. Comment l'archiviste doit-il percevoir ses fonctions? C'est le propos de Barrington Nevitt.

Dans un autre ordre d'idées, cette livraison *L'Argus* apporte une autre chronique de la recherche: les résultats d'un sondage effectué par le comité de recherche en bibliothéconomie, au sujet de la recherche... des ressources, des chercheurs et des répondants peu nombreux, mais pourtant de vastes domaines à cerner et à analyser!

Le Comité de rédaction

# La conservation du patrimoine documentaire français

Par Jeanne-Marie Dureau et J.M. Arnoult\*

*Parmi les multiples témoignages du passé mis en lumière lors de l'Année du patrimoine en France (1980), le livre, manuscrit ou imprimé, conservé dans les collections publiques ou privées, mériterait d'être protégé par une politique nationale de conservation. Malgré plusieurs recensements partiels, une telle politique ne peut pas encore s'appuyer en France sur l'inventaire de base qui serait nécessaire. Hormis la Bibliothèque nationale, qui possède des ateliers de restauration spécialisés et un service de prévention et de détection des dégâts, les bibliothèques ont rarement les moyens d'assurer la sauvegarde matérielle des documents. Enfin, la protection du patrimoine national devrait s'étendre à la sélection des documents du vingtième siècle.*

*Among the many expressions of the past brought to light during Heritage Year in France (1980), the book, in manuscript and print forms, in public or private collections, ought to be protected by a national conservation policy. Although a number of partial inventories exist, such a policy cannot be maintained presently in France without the existence of a general inventory. Aside from the National Library, which has specialized restoration facilities and a department for the prevention and detection of damaged documents, libraries rarely have the means to assure the material protection of documents. The protection of the national heritage should extend to the selection of twentieth century documents.*

## L'Année du Patrimoine

1980, proclamé en France Année du patrimoine s'achève, après avoir donné lieu à de multiples expositions, colloques et conférences. S'agissait-il pour les pouvoirs publics de coordonner les manifestations d'un intérêt pré-existant à cette décision, l'Etat ne faisant qu'explicitier un sentiment diffus de la société qui se sent mortelle et se refuse à laisser partir le message du passé? Cette célébration de l'héritage des siècles qui nous ont précédés est-elle au contraire venue seulement des autorités pour susciter les initiatives et pallier les carences constatées en ce domaine? Quoi qu'il en soit de la participation effective des Français à cette "Année du patrimoine", le choix d'un tel thème, comme il avait retenu ailleurs et d'autres fois la femme, l'enfant, l'handicapé, risque bien d'être significatif d'un manque — ce que nous voudrions et aimer pour un secteur précis — celui du livre.

## Les différents aspects du patrimoine

Cette année a tout au moins mis en lumière la nature diverse des témoignages du passé qui méritent d'être protégés : monuments, objets d'art, textes, mais aussi traditions orales, techniques et savoir faire... Cette multiplicité a été

bien mise en valeur par les expositions, ainsi celle que la bibliothèque municipale de Lyon a organisé sur le patrimoine régional où voisinaient résultats de fouilles archéologiques, manuscrits du scriptorium de Lyon, enregistrements de textes relatant des traditions locales, recherches sur des cultes et superstitions, sauvegarde de monuments parfois modestes tels les lavoirs désaffectés.

La même diversité se retrouve dans le recueil de textes législatifs sur la protection du patrimoine français qui portent sur les Monuments et sites, les objets d'art, les fouilles archéologiques, les archives et le patrimoine ethnologique.

Il n'est pas dans notre propos de nous attacher à ces différents aspects. Nous ne voulons évoquer ici que le domaine qui nous est un peu familier, celui du livre. Citons-nous pour aller vite, encore que nous ne le limitons pas au livre imprimé, mais retenons tout support écrit diffusant la pensée. C'est-à-dire nous pensons à tous les documents manuscrits et imprimés, livres et périodiques qui conservent nos bibliothèques, mais aussi ceux qui restent en mains privées et ne sont pas inscrits partie du patrimoine national.

## Le Patrimoine en mains privées

L'héritage commun à une nation, est

pas tout entier en effet abrité dans les collections publiques, ce qui peut parfois lui faire courir plus de risques d'altérations d'une part, et permettre d'autre part son déplacement à l'étranger, comme cela s'est maintes fois produit dans les siècles passés. Le patrimoine artistique et monumental a sur ce point plus précocement éveillé l'attention et suscité la naissance d'une législation précise qui étend le droit de regard de l'Etat sur cette propriété privée d'intérêt national, la préemption permet de retenir dans le pays des objets, propriété privée passant en vente publique tandis que classement et inscription les protègent des altérations. L'institution de ces mesures est l'œuvre du 19<sup>e</sup> siècle, le 20<sup>e</sup> siècle y a ajouté une entre-prise de description scientifique détaillée lancée par A. Malraux sous le nom d' "Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France".

Le patrimoine écrit a attiré moins rapi-

ment l'attention des pouvoirs publics. L'Etat n'a pas de service chargé de l'inventaire des livres.



\* Jeanne-Marie Dureau est conservateur en chef de la Bibliothèque nationale de France, J.M. Arnoult est conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale de France. Ils ont travaillé ensemble à la Bibliothèque nationale de France pendant plusieurs années.

DIXERUNT MOSAIE  
DOMESTICI UISUORUM  
ET DIXIT IOSEPH NOLI  
ME TIMERE DICENSI  
SUM ECOUOS COGITA  
TIS ADUERSUS ME IN  
NEQUIA  
DEUS AUTEM COGITAUIT  
DE ME IN BONA QUAE  
AD MODUM ERIT ISTE  
HODIE QUAE AD MODUM  
ERIT UER POPULI SUI  
TU SCIT DIXIT ISE NOLLE  
TIMERE ECOUOS PAS  
CA MEI DOMOS UES  
TRASEI ROGAUIT EOS  
ET LOCUTUS EST AD TRAC  
CORDIA MEORUM ET  
MORATUS EST IOSEPH  
IN AEGYPTO IPSI ET  
FRATRES IPSI UENI  
UERSIONES QUIE  
RANT IN DOMO PATRIS  
IPSIUS  
ET UIXIT IOSEPH ANNIS  
CX ET UIDIT IOSEPH  
ET PRAEFILIOS USQUE

AD IERUSALEM PROCE  
NICUM ET PHILONACHIR  
QUI ERAT FILIUS MANASSE  
SNAI SUNT SUPER  
FACIENS IOSEPH  
ET DIXIT IOSEPH FRATRI  
BUS SUIS DICENS EU  
COMORIO RUISITATE  
NE AUTEM UISITAUIT  
UOS DEUS ET DUCET UOS  
DE TERRA ISTA IN TERRAM  
QUAE DICTA EST  
DE PATRIBUS NOSTRIS  
ABRAHAM ET ISAC ET IA  
CUB  
ET ADIURAUIT IOSEPH  
ET UOS STRABELDUM  
IN UISITATIONE SUA  
UISITAUIT UOS DEUS ET  
COLLECTIS OSSA MEA  
HINC UOBIS UENI  
MORTUUS EST IOSEPH  
CUM ESSET ANNORUM  
CX ET SAEPERUERUNT  
EUUM ET POSUERUNT  
EUUM IN SARCOPHAGUM  
IN AEGYPTO

~~~~~

Explicit

GENESIS

INCIPIT

EXODUS

Incipit

~~~~~

dement l'attention mais bénéficie, lorsqu'il est en mains privées, de certaines des mesures prises pour les monuments et objets d'art. Ainsi la préemption est exercée par la Bibliothèque nationale et par les bibliothèques municipales, pour retenir en France livres ou documents passant en vente publique et jugés particulièrement importants. La même mesure vaut pour les archives.

Par contre le classement qui peut jouer pour les fonds d'archives privées<sup>1</sup> n'existe pas encore pour les livres et les manuscrits et cette procédure ne pourrait être utilisée en leur faveur qu'en les

assimilant aux objets d'art ou archives.

### Éléments pour une politique nationale de conservation

On peut rêver à ce que devraient être les efforts pour préserver l'ensemble du legs écrit existant en France, en dehors des dispositions législatives citées plus haut. Confronter ensuite le songe et la réalité nous conduira à dresser un panorama de la conservation du patrimoine documentaire français.

Sauvegarder suppose une sélection:

pour des raisons financières et pratiques, il n'est pas possible de tout conserver. De plus, tout n'est pas significatif. Certains documents sont plus importants que d'autres et certains ensemble aussi. Il paraît donc bien difficile de ne pas avoir, à la base d'une politique de sélection, un recensement. Un fichier national de la production écrite conservée en France paraîtrait le premier élément d'une démarche rationnelle — et tous les organismes qui s'intéressent, ou se sont intéressés aux livres anciens en France l'ont bien perçus. Nous verrons ci-après ce qui existe ou a été tenté en ce sens.

Ensuite seulement pourraient s'exercer un certain nombre de mesures pratiques visant à assurer la meilleure sauvegarde matérielle des documents.

Enfin, la protection du patrimoine national ne saurait se limiter au passé mais devrait s'étendre à la sélection dans le présent des témoignages du vingtième siècle.

## 1. LE RECENSEMENT

### L'état du recensement

L'inventaire des manuscrits, livres et périodiques anciens n'est pas achevé. Se poursuivent encore, ou touchent à leur fin, de grandes entreprises du 19<sup>e</sup> siècle. Elles sont loin de signaler l'exhaustivité des ressources, rendent la recherche malaisée et ne peuvent pas, de par le type de renseignements qu'elles fournissent, toujours répondre aux orientations nouvelles de la recherche. Notre revue ne peut être absolument complète et nous ne donnerons que l'exemple des imprimés et des manuscrits anciens:

Il faut mettre à part la Bibliothèque nationale à Paris dont les ressources sont, tant quantitativement que qualitativement, les plus importantes de France. De plus, ces ressources sont les mieux inventoriées par les catalogues imprimés tant des manuscrits<sup>2</sup> que des livres<sup>3</sup>. *Le Catalogue général des imprimés* entrepris au 19<sup>e</sup> siècle s'achève; il recense les livres anciens avec une précision tout à fait satisfaisante, bien qu'il ne donne l'état des fonds qu'à la date d'impression de chacun des volumes. Les nouveaux catalogues décennaux d'acquisition comblent cette lacune, plus ou moins complètement, selon la date d'impression du volume qu'ils complètent. Un catalogue des anonymes va maintenant être entrepris, et le catalogue des incunables est sur le point d'être édité.



de **A** à **Z**

nous comblons tous vos besoins d'abonnements

**CANEBSO  
SUBSCRIPTION  
SERVICES LTD.**

Six Thorncliffe Park Drive  
Toronto, Canada M4H 1H3  
(416) 421-9000 Telex 06-23767

A Division of  
**EBSCO  
INDUSTRIES  
INC.**



Par contre, les manuscrits et livres anciens des autres bibliothèques françaises sont connus de façon très inégale: le recensement des manuscrits entrepris au 19<sup>e</sup> siècle se poursuit dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*<sup>6</sup>. La Direction du livre veut lui donner une impulsion nouvelle car nombre de volumes vieillissent ne reflètent plus l'état actuel des fonds; la mise à jour se fera à l'aide de nouvelles règles de catalogage<sup>7</sup>. Bien que ce catalogue n'ait pas été envisagé comme un travail collectif, il rend néanmoins grand service.

Les livres, eux, ont bénéficié d'un signalement dans des catalogues imprimés au 19<sup>e</sup> siècle par une centaine de villes françaises. Mais là encore il s'agit d'une série de catalogues, malaisés à trouver juxtaposés, et qu'il faut successivement consulter. De plus, ces catalogues suivent souvent un classement systématique rendant la recherche difficile.

Plus souvent la bibliothèque n'a que des catalogues registres manuscrits, précieux puisque seule clef des collections, mais qu'on ne peut consulter que sur place et dont la précision laisse à désirer.

Par ces quelques exemples, on voit qu'une politique nationale de conservation ne peut encore s'appuyer en France sur l'inventaire de base qui serait nécessaire.

### Tentatives de solution

Cette situation a, depuis une vingtaine d'années, attiré l'attention. Diverses tentatives pour y remédier se sont fait jour successivement émanant des différentes parties concernées, c'est-à-dire les autorités responsables des bibliothèques, les organismes de recherche, le CNRS en l'occurrence, et enfin les bibliothèques elles-mêmes à l'échelon local ou régional.

La Direction du Livre, dans la même inspiration que l'impulsion nouvelle donnée au catalogue général des manuscrits, a lancé un recensement des incunables qui doit inventorier, par région, les ressources françaises. Est paru le catalogue de la région Champagne-Ardenne<sup>8</sup>, et sont en chantier ceux de Normandie, Lyonnais, Sud-Ouest. Cette entreprise a choisi de fractionner les difficultés en limitant les efforts dans le temps (15<sup>e</sup> siècle) et en couvrant des ressorts limités à telle région française. La même méthode est

utilisée par une entreprise rendant des services un peu analogues à ceux que pourrait rendre un catalogue collectif des ouvrages du 16<sup>e</sup> siècle: *Le Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au 16<sup>e</sup> siècle*<sup>9</sup> couvre en effet toute la production française (sauf Paris et Lyon) en donnant des localisations. Il reste de plus une initiative privée dirigée par un des inspecteurs généraux des bibliothèques françaises, M. Desgraves.

L'inventaire des ressources en livre du 17<sup>e</sup> siècle français est amorcé lui aussi, mais par les soins de la même entreprise particulière qui a dressé la liste des éditions françaises du 16<sup>e</sup> siècle citée ci-dessus<sup>10</sup>. Le travail est fait, là aussi, d'une réunion de fascicules couvrant peu à peu les éditions dans les bibliothèques françaises. La poursuite de l'édition des travaux de Renouard sur la production parisienne du 16<sup>e</sup> siècle par la Ville de Paris<sup>11-12</sup>, de Beaudrier sur l'édition lyonnaise de la même époque par les soins de la Bibliothèque de Lyon<sup>13</sup>, le catalogue des ouvrages scientifiques du 16<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque Sainte-Geneviève<sup>14</sup>, sont autant d'exemples de l'orientation actuelle du travail de recensement des fonds, que l'on veut maintenant limiter, pensant arriver à couvrir l'ensemble des livres anciens français par autant d'entreprises partielles.

Cette procédure tranche avec l'espoir et les travaux qui avaient vu le jour dans la décennie 1965-1975.

Durant cette période on avait embrassé en effet des horizons plus vastes et pensé prendre en compte le problème des livres anciens de toutes les bibliothèques françaises en visant d'emblée un catalogue collectif. Ce fut d'abord une première réalisation, manuelle, de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) qui a créé à partir de la centaine de catalogues imprimés des bibliothèques françaises, dont nous avons plus haut évoqué à la fois l'existence et la disparité, créé par découpage, un fichier des ouvrages, au 16<sup>e</sup> siècle seulement. Puis les espoirs qu'a fait naître l'informatique a inspiré les travaux d'un groupe qui s'est voué à étudier les possibilités d'un catalogue collectif automatisé des livres anciens en France<sup>15</sup>.

La recherche coopérative sur le programme défini RCP 207 que le CNRS a consacré alors a abouti: elle a mis au point les préalables à la création de la banque de données informatisées interrogeable à partir de l'état civil caractéristique de chaque livre: l'empreinte,

notion dégagée concurremment par cette équipe de travail<sup>16</sup> et par des chercheurs anglais s'attachant au même problème<sup>17</sup>. C'est dans le décours de ces études qu'en 1973 la Direction des bibliothèques a créé un Service du livre ancien, organisme central chargé d'étudier le problème d'ensemble. Ce service a oeuvré dans un sens un peu différent, mais complémentaire au travail préalable, il a d'une part, mis au point une notice pour le catalogage automatisé des livres anciens. Son travail a servi de base à la notice bibliographique recommandée par l'IFLA en 1980<sup>18</sup>. Le Service a, d'autre part, essayé de préciser par une enquête la situation exacte des livres anciens qui sont répartis entre diverses bibliothèques françaises mais dont on ignore le nombre<sup>19-20</sup>. La disparition de la Direction des bibliothèques en 1975, et l'éclatement qui a séparé les bibliothèques françaises en Bibliothèque nationale, en Bibliothèques rattachées au ministère des Universités, en bibliothèques dépendant du ministère de la Culture, a restreint les possibilités d'action et d'existence de ce service.

Ces événements expliquent pourquoi à ce jour on voit paraître le résultat de travaux lancés dans l'optique d'ensemble de ces premiers travaux alors que la tendance générale est d'entreprendre des tâches plus limitées.

## 2. LES MESURES PRATIQUES: CONSERVATION ET RESTAURATION

Si, comme on vient de le voir, l'application de mesures pratiques visant à prolonger le plus longtemps possible les documents du passé souffre d'un certain retard dans l'inventaire, elle peut par contre s'appuyer sur des bases scientifiques et techniques récentes.

### Bases et normes

Conservation et restauration des documents graphiques correspondent en effet à un champ particulier que les scientifiques viennent d'ouvrir depuis une cinquantaine d'années. Comme dans tout autre domaine scientifique, la recherche progresse par la remise en question perpétuelle des notions admises et des pratiques en vigueur, des spécialistes du monde entier travaillent dans des laboratoires consacrés à ce type de recherche. Ces organismes de recherche sont, dans certains pays, rattachés à une bibliothèque, tels le Laboratoire de la Library of Congress, celui

des Archives du Canada. Ailleurs ils peuvent fonctionner comme des institutions indépendantes des bibliothèques, tels l'Institut di Patologia del Libro à Rome, ou le Centre national pour la conservation des documents graphiques à Paris. La littérature émanant de ces organismes est destinée au milieu international de savants, spécialistes souvent d'un point seulement du domaine. La position du bibliothécaire, et peut-être plus spécialement du bibliothécaire français, devant cette littérature qui ne lui est pas destinée mais qui touche de façon vitale les documents dont il a la charge, est bien inconfortable: comme dans tout le domaine scientifique, l'information se fait peu par des livres mais souvent par des articles, en anglais le plus souvent, dans des revues spécialisées et par des congrès. Les grands établissements peuvent consacrer un bibliothécaire qui se forme à ces problèmes et tâche d'en suivre l'évolution; ainsi à la Bibliothèque nationale à Paris, un conservateur a depuis peu la charge d'un service de la conservation et de même au British Museum, un bibliothécaire occupe la même fonction. Dans des bibliothèques petites et moyennes le conservateur a d'une part bien d'autres tâches et, d'autre part, peut être plus gêné pour suivre les exposés scientifiques contradictoires édités dans des revues peu accessibles. Il n'est donc pas inutile que quelques éléments et principes directeurs de la conservation et de la restauration aient été dégagés par la FIAB.

Un certain consensus apparaît en effet, malgré ce que nous avons dit de l'évolution constante du domaine, en ce qui concerne les conditions du stockage d'une part et d'autre part les principes de la restauration.

On s'accorde sur les conditions climatiques de conservation, et sur la limitation de l'usure mécanique; ce dernier point amène à la fois à étudier les conditions matérielles de conservation lors du stockage mais aussi lors de la communication. Ceci entraîne à la restreindre par la création de réserve, l'exclusion du prêt, le remplacement par des microfilms de substitution, etc.

Pour la restauration aussi une éthique se précise très parente de celle qui règle la restauration des objets d'art ou des monuments historiques: le restaurateur, comme l'archéologue, détruit les restes d'une structure existante, vieille et qu'il faut remplacer, mais qui est objet d'histoire. Prendre conscience de ce fait conduit d'abord à bien peser

la nécessité de la restauration à laquelle on renoncera parfois, se contentant de stopper les dégâts, si les exigences de la communication ne demandent pas que l'objet-livre à restaurer soit rétabli dans sa fonction. Si la restauration est décidée, la trace de ce qui subsistait en sera gardée tant par un compte rendu que par la préservation des fragments qui n'ont pu être réutilisés en leur place et fonction originelle. Enfin suivant le même principe que pour l'oeuvre d'art, la réparation se démarquera de la fraude et restera visible; les parties supplées ne porteront pas d'ornement ni la suite du dessin.

### La mise en oeuvre

En France, l'inspection générale joue un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine des bibliothèques. La fréquentation presque quotidienne des établissements, grands ou petits et de quelque nature qu'ils soient, amène les inspecteurs généraux à connaître parfaitement l'état des fonds et les besoins en restauration. Leur action est multiple: ils préconisent tout d'abord des mesures touchant la qualité des locaux destinés à la conservation des documents; ils proposent ensuite la restauration de certains d'entre eux. Chaque année, un crédit spécial est alloué pour ces travaux qui sont pratiqués dans l'un des ateliers de la Bibliothèque nationale: c'est l'un des rares services communs qui subsistent de l'époque où l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale était également directeur des bibliothèques. Malheureusement, ce crédit annuel est faible eu égard au nombre important de volumes à restaurer.

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, certaines bibliothèques fort riches n'ont bénéficié que de maigres budgets pour l'adaptation de leurs locaux à la conservation. Il est vrai que l'acuité aux problèmes de pollution, de dégradation physique des supports — la mise en réserve des documents les plus précieux ne relevait que des craintes de vol et non pas d'un souci de protection contre l'humidité et les températures inadaptées — sont des notions relativement récentes, tout comme la conception scientifique de la restauration. On ne sera donc pas étonné du retard qu'il convient de combler.

Malgré la régularité des interventions des inspecteurs généraux — quatre inspecteurs en 1981 — les sauvetages ne sont pratiqués le plus souvent que sur des cas désespérés. On peut penser que lorsque ces cas extrêmes

auront été traités, on pourra concevoir une restauration qui ne posera plus les problèmes dramatiques du choix. Quelques bibliothèques ont pu toutefois percevoir des crédits spéciaux destinés à l'entretien de leurs collections anciennes, et qui ont permis le recrutement de vacataires pour nettoyer et entretenir les livres. Cet effort ne porte pas, malheureusement, sur les collections «non anciennes» des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Ces actions ponctuelles constituent les premiers pas d'une politique générale de conservation, mais elles ne résolvent pas les problèmes présents de la restauration qui manque de moyens et d'hommes.

Les ateliers de restauration existants ne sont pas en mesure d'absorber tous les travaux que les bibliothèques attendent d'eux. Actuellement, seul l'Atelier central de la Bibliothèque nationale a la lourde charge d'assurer la restauration de presque toutes les bibliothèques françaises. C'est lui qui reçoit les documents détectés par les inspecteurs généraux dans les établissements de province, et c'est lui qui détermine la nature des traitements à effectuer lorsque ces documents sont envoyés dans des ateliers extérieurs à la Bibliothèque nationale. Car cet Atelier central est d'abord celui de la Bibliothèque nationale; il ne peut donc consacrer qu'une partie de son temps — 20% environ — aux autres bibliothèques. Pour l'aider dans sa tâche, un atelier a été créé à la Bibliothèque municipale de Toulouse, mais il fonctionne avec des effectifs réduits. D'autres ateliers qu'il convient de mentionner dans les Bibliothèques de Strasbourg, Colmar et Grenoble ne travaillent que pour leurs propres collections. Cette pénurie oblige donc à recourir à deux ou trois ateliers privés qui ont été agréés par la Bibliothèque nationale. Leur sont confiés généralement des travaux sur des documents peu précieux car ces ateliers ne disposent pas d'un équipement suffisant pour pratiquer des restaurations susceptibles de satisfaire les besoins et les exigences de la Bibliothèque nationale. Ce recours est toutefois très important car il offre la possibilité de restaurer des documents d'un intérêt jugé secondaire.

Il serait sans doute souhaitable d'accroître les effectifs de l'Atelier central de la Bibliothèque nationale, et de créer d'autres ateliers afin de venir en aide aux bibliothèques de province. Mais, outre la difficulté du recrutement de spécialistes — dont la formation est très

longue — la nouvelle évolution de la notion de restauration tant en France qu'à l'étranger, conduisent à réfléchir sur l'utilité d'un tel investissement en capitaux et en hommes.

Sous l'impulsion de certains historiens du livre, une attention plus grande se porte sur des types de documents moins prestigieux que les traditionnels monuments paléographiques ou typographiques de haute antiquité. Ces derniers méritent des soins évidents par leur intérêt intellectuel et matériel: leur restauration, lorsqu'elle s'imposera, sera toujours jugée comme nécessaire, et les actuels ateliers pourront s'en charger. En revanche, les livres moins anciens, imprimés ou manuscrits, dont l'intérêt individuel est peu spectaculaire, ne méritent certainement pas une restauration systématique, mais des soins préventifs ou curatifs. Leur grande quantité est d'ailleurs un obstacle majeur à leur restauration qu'il ne serait pas raisonnable d'entreprendre. La restauration «de masse», puisque tel est son nom, aura donc pour tâche de traiter les nombreux livres imprimés du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle pour leur assurer une conservation durable à défaut de les restaurer dans l'acceptation noble du terme.

Plusieurs recommandations ont été faites aux responsables des bibliothèques françaises. Les unes visent à susciter une plus grande attention aux problèmes de conservation, les autres à une surveillance accrue de l'état général des collections, quelle qu'en soit l'ancienneté et la nature. De plus en plus, les bibliothèques doivent prendre en charge la conservation non plus passive mais active de leurs collections. Cette évidence peut sembler paradoxale: en fait elle témoigne d'une attitude nouvelle des responsables des établissements français, encouragés par des cycles de formation ou de sensibilisation à la conservation. Il ne s'agit pas de former des spécialistes de la restauration: les conservateurs ne sont pas des techniciens, mais de montrer que certaines interventions limitées à la structure externe du livre ou de sa reliure, éviteront pour un temps le plus long possible, un recours à la véritable restauration. Par ailleurs, il est prouvé que l'entretien régulier des livres, avec des produits appropriés et avec des techniques simples, est un des plus sûrs remèdes contre la dégradation. Ces recommandations trouvent un écho d'autant plus favorable auprès des bibliothécaires que les restrictions budgétaires actuelles limitent considéra-

ment le nombre des nouvelles acquisitions, et leur laisse davantage de temps pour s'occuper de tâches moins immédiates.

Un autre aspect de cette formation est l'enseignement du discernement. Certains volumes précieux qu'on aurait proposés à la restauration il y a quelques années, n'ont besoin, après examen, que d'une protection externe: une simple boîte rigide suffit alors pour assurer leur conservation. Ce discernement évitera peu à peu l'encombrement des ateliers de restauration.

Dans le même temps, une sensibilisation aux matériaux contemporains utilisés dans la fabrication des livres et des reliures est menée auprès des bibliothécaires. Il est important de préserver le patrimoine ancien; il n'est pas négligeable de préparer le patrimoine contemporain à devenir ancien. Cette notion n'est pas encore communément admise et on ignore souvent que les matériaux qui composent les documents anciens sont généralement plus durables et plus solides que ceux utilisés dans la fabrication des livres modernes. Il convient donc d'inciter les relieurs travaillant pour les bibliothèques à n'employer que des matériaux chimiquement stables et fiables à long terme, à modifier parfois les techniques traditionnelles de reliure en fonction des impératifs de la conservation. Ce n'est pas une tâche aisée, mais la détermination des bibliothécaires, leurs exigences répétées ne devraient pas être inutiles.

D'autres recommandations enfin sont faites pour limiter la consultation et les prêts à l'extérieur des documents pour lesquels une raison majeure n'est pas invoquée. Cette politique restrictive est parfois mal ressentie par les utilisateurs des bibliothèques. Il est certain que l'absence d'une réglementation précise ne facilite pas les réponses aux demandes d'explication des usagers lorsqu'un prêt leur est refusé, et que cette même absence engendre des différences de traitement selon les bibliothèques. Tel livre accessible dans un établissement ne l'est pas dans un autre: il est des arguments parfois difficiles à combattre lorsqu'il existe un tel défaut dans la logique du système. Il revient donc à chaque bibliothécaire d'assumer la responsabilité de sa décision, et de la faire connaître le plus clairement possible. Et surtout de fournir des substituts du document original afin de ne pas entraver une communication. Les usagers ont un rôle important à jouer dans la conservation de ce

patrimoine dont ils ont besoin pour leurs travaux, il est impératif qu'ils le comprennent et qu'ils aident, à leur manière, les bibliothécaires dans leur mission.

### Une solution: la micro-reproduction

La substitution des documents originaux par des moyens photographiques en particulier reste — au moins en France — une solution controversée par les chercheurs, attachés à la qualité tactile — presque sensuelle — des matériaux comme le papier. Pourtant, si le recours au document original ne disparaîtra pas complètement, il sera limité à des cas précis. De plus en plus, la France s'achemine vers une micro-reproduction de la plupart de ses collections.

Depuis plusieurs années déjà, l'Association pour la conservation et la reproduction de la presse périodique, dont le siège est à Paris, a entrepris le microfilmage des journaux de langue française et des journaux publiés dans certains pays à l'époque où ils furent colonies françaises. Cette association travaille en étroite relation avec la Bibliothèque nationale qui, pour sa part, a mis en oeuvre une vaste opération de reproduction de ses collections: estampes à Paris même, livres imprimés et manuscrits à Sablé où sont installés des ateliers chargés de la restauration des documents des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Les bibliothèques publiques et les bibliothèques universitaires qui en ont la possibilité accélèrent elles aussi la reproduction de leurs documents les plus précieux ou les plus fréquemment demandés. On peut raisonnablement penser que dans quelques années, la plupart des collections importantes seront consultables sur des substituts photographiques. Aux facilités de stockage et de manipulation, les micro-reproductions (microfiches, vidéodisques) joignent une possibilité non négligeable pour les chercheurs d'une recherche automatisée rapide. Il n'est pas certain que les avantages évoqués justifient les contraintes et les inconvénients d'un tel système. Mais l'accroissement considérable du nombre de documents reçus par les bibliothèques, leur mauvaise qualité matérielle, rendent inévitable le recours à ces procédés.

L'achèvement de ce programme ambitieux de reproduction est tributaire de multiples facteurs, en premier lieu financiers. Si la Bibliothèque nationale a pu mettre en place un plan de sauve-

Tout ce qui  
concerne  
l'imprimerie  
nous concerne

Une soumission  
ne vous coûte rien  
mais peut  
vous rapporter  
beaucoup

IMPRIMERIE  
*Topaze*

380 St. Antoine ouest  
suite 601  
Montréal, H2Y 1J9  
Tél.: 288-8925

garde de ses collections qui porte sur dix années consécutives et qui doit aboutir à la création d'infrastructures de conservation, en revanche les bibliothèques de province qui détiennent une grande partie du patrimoine écrit ne disposent d'aucuns crédits particuliers. Trop souvent les initiatives sont laissées aux responsables locaux qui œuvrent selon leurs moyens, leurs compétences, leur temps disponible. Ils se heurtent également à des obstacles devant lesquels ils sont impuissants — qualité des bâtiments par exemple — ou à des situations qu'ils subissent malgré eux: il est parfois plus facile de faire restaurer à grands frais et en grandes pompes un manuscrit du 12<sup>e</sup> siècle qui se serait contenté d'une boîte capitonnée et d'un microfilm, plutôt qu'une collection de plaquettes du 19<sup>e</sup> siècle ou que des documents éphémères du 20<sup>e</sup> siècle qui n'ont pas le mérite d'être «anciens».

Il est probable que la conservation sera la préoccupation essentielle des bibliothèques françaises au cours des dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Outre qu'elle s'accommode mieux des restrictions budgétaires actuelles et futures, elle correspond à une évolution de la notion de restauration. Il ne s'agit plus d'œuvrer pour transmettre un patrimoine à l'état neuf, quel que soit son âge; il importe au contraire qu'il soit dans un état propre à garantir une conservation certaine. À cet égard, l'attention croissante portée à la qualité des matériaux contemporains, avant même leur qualité esthétique, est significative. Elle prouve la reconnaissance de la prévention comme meilleur remède, à terme, contre la restauration.

1. — Protection du patrimoine historique et esthétique de la France: *Journal officiel*, no 1345, 1980.
2. — Décret no 64-203 du 4 mars 1964 instituant auprès du ministre des affaires culturelles une commission nationale chargée de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France: *Journal officiel de la République française*, vol. 96, no 58, 8 mars 1964, p. 2203.
3. — Décret no 79-1040 du 3 décembre 1979 relatif à la sauvegarde des archives privées présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public: *Journal officiel de la République française*, vol. 111, no 282, 5 décembre 1979, pp. 3059-3060.
4. Bibliothèque nationale, *Les catalogues du département des imprimés*, Paris, Bibliothèque nationale, 1973.
5. Bibliothèque nationale, *Les catalogues du département des manuscrits manuscrits occidentaux*, Paris, Bibliothèque nationale, 1974.

6. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* (Paris, Imprimerie impériale, 1885-), 7 vol. in 4°, 86 vol. in 8°.
7. France. Direction du livre, *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes* (Paris, Direction du livre, 1980).
8. France. Direction du livre, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France I. Bibliothèques de la région Champagne-Ardenne* par J.M. Arnoult (Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1980).
9. *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle* (Baden-Baden, Heitz, Koerner, 1968-1980).
10. *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au dix-septième siècle* (Baden-Baden, Heitz, Koerner, 1978-).
11. *Imprimeurs et libraires parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle, ouvrage publié d'après les manuscrits de Pierre Renouard*, Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1964.
12. Moreau, Brigitte, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVII<sup>e</sup> siècle d'après les manuscrits de Philippe Renouard*, Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1972.
13. Centre lyonnais d'histoire et de civilisation du livre, *Supplément provisoire à la bibliographie lyonnaise du président Baudrier*, Lyon, 1967-.
14. Linet, J. et Hillard, D., *Catalogue des ouvrages imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle. Sciences, Techniques, Médecine*, Paris, München, Saur, 1980.
15. Martin, H.J. «Recensement des livres anciens des bibliothèques françaises» *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 16 no 1 (janvier 1971), pp. 1-33.
16. Bayle, E., Beaud, M.J., Maillard, J.F. «Le système des empreintes: bilan et propositions» *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 25, no 9-10 septembre-octobre 1980, pp. 461-481.
17. Jolliffe, J., *Computers and Early Books: Report of the LOC Project Investigating Means of Compiling a Machine Readable Union Catalogue of pre-1801 Books in Oxford, Cambridge and the British Museum*, London, Mansell, 1974.
18. International Federation of Library Associations and Institutions, *ISBD-A: International Standard Bibliography Description for Older Monographs, Publication Antiquarian*, London, IFLA International Office for UBC, 1980.
19. Charron, A. «État des livres anciens dans les bibliothèques françaises: premiers résultats» in *Les fonds anciens des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, A.E.N.S.B., 1976, pp. 29-31.
20. Blechet, A. «État des livres anciens dans les bibliothèques françaises: bilans et perspectives» *Ibidem*, pp. 33-47.
21. IFLA Section Conservation «Principes de conservation et de restauration des collections dans les bibliothèques» *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 25, no 4 avril 1980, pp. 161-166.

# Définition du patrimoine documentaire national\*

Par Nicole Dufresne, bibl. prof.\*\*

Après avoir défini de façon générale le patrimoine et le patrimoine documentaire national, l'auteur présente les diverses catégories de documents qui en font partie: les documents écrits, imprimés et manuscrits, les documents iconographiques, sonores, visuels et ordinolingués. Il termine en proposant une définition-synthèse du patrimoine documentaire nationale.

After providing a general definition of national heritage and national documentary heritage, the author introduces the different categories of documents which make up the latter: written documents, both print and manuscript, iconographic documents, sound, visual and machine readable material. In conclusion, a definition-synthesis of national documentary heritage, is proposed.

## 1. Définition du patrimoine en général

Avant de définir le patrimoine documentaire national, je crois qu'il est important de voir quelle définition l'on peut donner au patrimoine en général. Dans le livre blanc du ministère des Affaires culturelles du Québec intitulé *La politique québécoise du développement culturel*, on lit la définition suivante: «Le patrimoine: nous voulons donner à cette belle expression sa plus large acception. Une société, une culture ne doit pas y voir un secteur conventionnel, relativement limité, des services publics et des préoccupations collectives. Le patrimoine est en somme le témoin de notre humanité; il réunit les signes les plus tangibles de l'effort des hommes pour donner un sens à l'existence en commun. Bien loin d'être la cendre d'un passé défunt, il rend présent notre éternelle faculté créatrice. Le patrimoine est une pédagogie. Il incite donc à la création. De même, seule la création d'aujourd'hui peut, par une incitation inverse, redonner au patrimoine valeur de vie. En effet, le patrimoine ne nous conduirait qu'à la nostalgie vaine du passé, si dans la poursuite des créations actuelles, nous

ne pouvions l'insérer dans la dynamique de notre propre avenir.»<sup>1</sup>

Le patrimoine est une réalité à la fois matérielle et spirituelle constituée de biens de famille, objets transmis de génération en génération, investis d'une valeur sentimentale qui transcende leur valeur monétaire. Il est aussi composé d'apprentissage, de coutumes et d'enseignements transmis par les ancêtres individuels et collectifs. L'ensemble constitué des héritages matériels et spirituels, privés et communs s'appelle le patrimoine national. Dans *La politique québécoise du développement culturel*, on désigne les Archives nationales du Québec et la Bibliothèque nationale du Québec comme les deux organismes responsables de la conservation du patrimoine documentaire national. Mais qu'est-ce qu'un document? Le *Petit Robert* nous dit qu'il s'agit de «tout ce qui sert de preuve ou de témoignage».<sup>2</sup>

## 2. Définition générale du patrimoine documentaire

De même que tout peut être objet de patrimoine, tout peut être considéré comme document mais dans le cadre de cet exposé, nous nous limiterons aux catégories suivantes: les documents

écrits, imprimés et manuscrits, les documents iconographiques tels que les photographies, les gravures et les documents sonores, visuels et ordinolingués. Pourquoi devons-nous conserver le patrimoine documentaire? D'abord parce qu'il a une valeur par lui-même. André Vachon nous dit à ce propos dans un article publié dans la revue *Archives* en 1976: «Les écrits constituent la part la plus riche de notre héritage, la seule indispensable, à vrai dire, et la plus signifiante: la seule indispensable parce que, sans elle, il nous serait impossible de comprendre parfaitement les documents ethnographiques, et par conséquent de rejoindre les hommes qui nous les ont légués: la plus signifiante aussi, parce que l'écrit saisit davantage la complexité de l'âme, qu'il la révèle plus immédiatement et plus fidèlement, et que seul il peut, avec

\* Ce texte a été présenté à Trois-Rivières, le 5 décembre 1980, lors d'une journée d'étude de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec sur: Le patrimoine documentaire québécois.

\*\* Nicole Dufresne est responsable du Département des manuscrits à la Bibliothèque nationale du Québec.

précision, rendre compte d'un milieu de vie.»<sup>1</sup>

De plus, le patrimoine documentaire est un élément important pour la mise en valeur du patrimoine immobilier et mobilier et est parfois le seul témoin d'un objet ou d'un monument disparus. Dans le même article, André Vachon écrit aussi: «Or le document de pierre ou de bois est impuissant à donner la clé de l'énigme qu'il représente — comme le sont le document écrit dans une langue inconnue ou le portrait non identifié. Cette clé, il faut la chercher dans un autre élément constitutif du patrimoine — méconnu, hélas! et souvent oublié: les documents écrits.»<sup>2</sup>

### 3. Définition du patrimoine documentaire écrit imprimé

Le patrimoine documentaire écrit se divise en deux parties: l'imprimé et le manuscrit. Nous essayerons d'abord de définir ce qu'est le patrimoine documentaire imprimé en le divisant par

périodes selon les diverses catégories retenues à la Bibliothèque nationale du Québec: 1764-1820, 1821-1967, 1968 à nos jours.

**3.1 Le livre ancien** — Le livre ancien québécois au sens strict, c'est le livre publié sur le territoire national entre 1764 et 1820. Pour justifier le choix de ces dates, on peut citer un extrait d'un article de Narcisse-Eutrope Dionne paru dans *Le courrier du Canada* le 22 mai 1880: «Les incunables canadiens remontent à 1764, l'année de l'introduction de l'imprimerie au Canada. Il est maintenant reconnu que les incunables canadiens ne s'étendent pas au-delà de l'année 1820. Cette date a été fixée, il y a peu d'années, par un certain nombre de littérateurs et de bibliophiles parmi lesquels se trouvait l'honorable M. Chauveau, shérif de Montréal.»<sup>3</sup>

Le livre ancien comprend aussi les ouvrages dont le sujet est québécois, qui ont été publiés avant 1800, c'est-à-

dire durant la période pendant laquelle l'impression typographique se faisait avec une presse à bras. La variation des dates pour les deux catégories de documents s'explique par le fait qu'ici la presse à bras n'est disparue progressivement qu'à partir des années 1820.

L'étude du livre ancien nous amène à nous poser une question fondamentale qui s'applique à tout le patrimoine documentaire imprimé: la définition du patrimoine documentaire national se limite-t-elle à celle de la collection nationale? Si vous répondez oui à cette question, nous éliminons tout ce qui a été publié à l'étranger, ce qui implique toutes les publications du Régime français puisque le premier livre imprimé ici l'a été en 1764. Je crois que nous devons plutôt élargir la notion de patrimoine national et y inclure les ouvrages étrangers relatifs à la Nouvelle-France. De plus, nous devons inclure dans notre souci de conservation du patrimoine certains ouvrages dont le sujet n'est pas relatif au Québec actuel

## LES LIBRAIRIES DE SERVICES PROMPTS ET COURTOIS

*Nous essayer,  
c'est nous adopter.*

*Librairie du Centre du Québec inc.  
254, Rue Brock,  
Drummondville (Québec)  
J2C 1M4 (819) 478-1025  
ou (819) 478-0880*

*Librairie St-Jean enr.  
80, rue Notre-Dame est  
Victoriaville (Québec)  
G6P 3Z6 (819) 752-5430  
ou (819) 752-2024*

ou même à la Nouvelle-France d'alors mais qui ont valeur de patrimoine à cause de leur provenance. En effet, il peut être intéressant de savoir quels ouvrages ont appartenu à telle ou telle personnalité politique ou religieuse importante de notre histoire, ou quelle grammaire utilisait Marguerite Bourgeoise pour enseigner le français aux jeunes Amérindiens.

Il faut aussi tenir compte de l'exemplaire et de ses particularités: notes manuscrites du propriétaire, dédicace, autographe, corrections apportées au texte imprimé. Dans le domaine du livre ancien, il arrive parfois que des recherches faites à partir d'ouvrages étrangers sur des sujets portant sur l'histoire de la culture universelle peuvent se révéler importantes au niveau de la connaissance de nos origines. Par exemple, à l'occasion d'une recherche sur l'évolution de la langue française à partir de l'étude des différentes éditions de la Bible en langue française, nous avons pris conscience que le Département de la Réserve de la BNQ avait la collection la plus complète au Canada des éditions de la Bible en langue française. Bien que ce sujet de recherche ne soit pas relié directement au patrimoine documentaire national, on peut se rendre compte facilement de l'importance qu'il a pour la connaissance de l'évolution de la langue parlée ici.

En ce qui concerne les livres anciens, l'on peut dire que les exemplaires qui se retrouvent sur le territoire québécois peuvent généralement être considérés comme faisant partie du patrimoine documentaire national pour l'une ou l'autre des raisons énumérées précédemment: lieu de publication, sujet, provenance, ou influence sur notre évolution culturelle.

### 3.2 Imprimés de 1821-1967 —

Pendant la période allant de 1821 à 1967, on a estimé qu'il y a eu au Québec environ 150 000 publications du secteur privé. Le repérage et la description de chacun de ces titres avec toutes leurs variantes ont été entrepris il y a quelques années par l'équipe de la Bibliographie rétrospective de la Bibliothèque nationale du Québec.

La première tranche de 1 000 titres est parue au printemps 1980 et on prévoit qu'une fois terminée, ce projet comprendra 150 volumes plus les index qui seront refondus tous les dix volumes. Ce projet constitue une étape importante dans la conservation du

patrimoine documentaire québécois car celui-ci doit être connu avant d'être reconnu et défendu. Ce projet, du moins pour la première étape, se préoccupe uniquement des monographies publiées dans le secteur privé québécois mais comme pour le livre ancien, on doit inclure dans la définition du patrimoine documentaire de cette époque, les autres genres de documents publiés au Québec: publications en série, publications gouvernementales ainsi que les documents relatifs au Québec par leur sujet. On doit aussi tenir compte pour cette période de la provenance et des influences d'écrivains étrangers sur des hommes politiques ou des écrivains québécois. Par exemple, y a-t-il une meilleure source de renseignement sur l'étendue de l'influence exercée par l'oeuvre de Léon Bloy sur Claude-Henri Grignon que la consultation de sa propre collection d'ouvrages annotés de Léon Bloy? Il faut ici souligner le rôle des collectionneurs privés dans l'enrichissement de nos collections pour la période précédant l'établissement du dépôt légal au Québec: c'est à l'un d'eux, le Docteur Gabriel Nadeau, que nous devons l'acquisition par la BNQ de plusieurs ouvrages d'Albert Laberge publiés à compte d'auteur et distribués à un cercle restreint d'amis et de connaissances. Dans ces ouvrages, Albert Laberge nous parle d'écrivains et d'artistes de son temps sur lesquels il existe peu de sources documentaires. Pour toute la période précédant 1968, date de l'entrée en vigueur du dépôt légal, il faut faire preuve de vigilance lorsque l'on nous offre des ouvrages isolés ou des collections complètes car on peut parfois y retrouver des éléments manquants de notre patrimoine documentaire.

3.3 1968 à nos jours — Peut-on encore parler de patrimoine documentaire lorsqu'on songe aux ouvrages publiés depuis 1968? La conservation du patrimoine est toujours perçue comme la préservation de valeurs du passé mais le patrimoine, c'est aussi la préservation du passé à l'avenir. Avec l'introduction du dépôt légal, nous avons une meilleure connaissance des divers éléments du patrimoine documentaire imprimé et nous sommes assurés que la très grande majorité d'entre eux sont conservés au moins à un endroit. Par contre, le dépôt légal ne couvre pas tous les aspects du patrimoine documentaire imprimé. Parmi les genres de

documents imprimés non encore soumis au dépôt légal, il y a les cartes et plans<sup>6</sup> et les partitions musicales.

3.4 Les cartes et plans — Les cartes et plans géographiques sont des éléments importants pour la connaissance de l'évolution du Québec, non seulement au point de vue géographique, mais aussi aux points de vue historique, économique, géographique et sociologique. Les cartes sont des documents qui nous permettent d'avoir une représentation visuelle d'une époque et d'une région particulières. La carte dressée en 1815 par Joseph Bouchette nous permet d'avoir une bonne connaissance du Québec de 1815. On y retrouve toutes les divisions territoriales de l'époque, les frontières, les villes, les routes, les lacs, les rivières, le fleuve Saint-Laurent et le port de Montréal. De plus, cette carte comprend des plans détaillés de Montréal, Québec et Trois-Rivières qui nous permettent de savoir qui était propriétaire des différents terrains. Les cartes sont souvent des documents d'appoint importants pour compléter des recherches entreprises dans divers domaines: histoire, démographie, généalogie.

3.5 La musique imprimée — Dans le domaine de la musique imprimée comme dans celui du livre ancien, le principal problème de définition est celui de savoir si nous devons nous limiter à considérer comme faisant partie du patrimoine seulement la musique imprimée au Québec ou étendre la notion de patrimoine aux oeuvres musicales étrangères qui ont exercé une influence sur les compositeurs québécois d'une part et qui d'autre part ont été pendant longtemps les seules oeuvres musicales connues du public québécois en raison de la quasi absence de compositions musicales québécoises. Dans ce domaine, on ne peut pratiquement pas exclure de la notion de patrimoine documentaire toutes les oeuvres étrangères qui font partie de la culture musicale des québécois que ce soit au niveau de la musique classique, du folklore ou de l'opérette lorsque ces oeuvres sont associées au répertoire d'interprètes québécois. Que l'on songe, par exemple, à la carrière d'un Lionel Daunais ou d'une Anna Malenfant et l'on se rendra vite compte que leur répertoire comporte beaucoup plus d'oeuvres étrangères que d'oeuvres québécoises mais aussi qu'ils ont eu beaucoup d'importance pour l'évolution de la culture musicale québécoise.

#### 4. Définition du patrimoine documentaire manuscrit

La musique conservée dans les diverses institutions québécoises est en partie imprimée et en partie manuscrite, ce qui amène à parler de l'autre partie du patrimoine documentaire écrit: le manuscrit. Les manuscrits conservés dans la bibliothèque constituent généralement des fonds d'archives privées par opposition aux fonds d'archives publiques conservés généralement dans les dépôts d'archives. Le fonds est l'ensemble des pièces de toute nature qu'une personne physique ou morale, publique ou privée, a réunies dans le cadre de ses fonctions et de ses activités et qui sont destinées à être conservées. Les archives privées sont les documents produits par un individu au cours de sa vie ou par un organisme au cours de son existence. Les archives publiques sont l'ensemble des documents produits par les gouvernements et auxquels on accorde une valeur permanente. Dans les bibliothèques, il arrive aussi parfois que l'on conserve des documents manuscrits isolés.

Les manuscrits constituent souvent une source inédite fort importante pour la connaissance d'éléments du passé collectif ou pour la compréhension de l'oeuvre ou de la vie d'un individu. Les documents conservés dans les fonds de manuscrits, particulièrement ceux des écrivains et des créateurs culturels, constituent des témoignages uniques et permettent souvent de refaire l'histoire de l'évolution d'une oeuvre de création à partir de l'idée initiale jusqu'au texte final imprimé. Quels genres de manuscrits doit-on conserver? Tous ceux qui peuvent servir à la connaissance et à la compréhension de ceux qui nous ont précédés et de leur époque. Les manuscrits sont importants pour connaître notre histoire littéraire et culturelle, mais aussi pour connaître notre histoire économique et sociale. Ils peuvent permettre à un spécialiste de reconstituer l'évolution d'une oeuvre littéraire et ils peuvent aussi permettre à un individu de refaire l'histoire de ses ancêtres. Dans le domaine de la généalogie, le Québec est particulièrement riche en documents puisque la tenue de registres paroissiaux et d'état civil a commencé en même temps que l'arrivée des premiers Européens qui sont venus s'y établir. Quant à la question de savoir si l'on doit conserver tous les manuscrits que l'on peut retrouver, il semble y avoir deux tendances actuellement: celle qui consiste à avoir un échantil-

lonnage représentatif de chaque genre de manuscrits pour certains genres de documents de type administratif par exemple et celle qui consiste à privilégier l'acquisition exhaustive dans les domaines impliquant une création et particulièrement en ce qui concerne les manuscrits littéraires et d'ordre culturel.

#### 5. Le patrimoine documentaire iconographique

Nous avons maintenant fait le tour des diverses manifestations du patrimoine documentaire écrit et nous abordons la définition du patrimoine documentaire iconographique. Jean Simard affirme, dans l'introduction du premier ouvrage de la collection *Ethnographie québécoise*, publié par les Éditions du Boréal Express et consacré à l'oeuvre d'Edmond-Joseph Massicotte, que la place de l'image dans la civilisation québécoise a acquis une importance toute particulière à cause d'une longue période d'analphabétisation et que l'image, plus que l'écrit, était le moyen qu'avaient les gens pour se rejoindre et communiquer entre eux. Si vous essayez d'imaginer ce qu'était la vie des Québécois d'il y a un siècle, il est bien possible que les premières images qui vous viennent à l'esprit soient celles d'Edmond-Joseph Massicotte ou celles d'Henri Julien qui ont illustré les gestes et les coutumes ancestraux, qu'il s'agisse du temps des sucres, de la moisson ou des fêtes de Noël et du Nouvel An. Comme le disait André Vachon pour l'écrit, l'image nous sert parfois à révéler d'autres aspects du patrimoine: architecture, vêtements, ameublement. Mais le patrimoine documentaire iconographique ne se limite pas aux illustrations d'Edmond-Joseph Massicotte et d'Henri Julien; il comprend aussi les affiches et les programmes de spectacles, les caricatures, les photographies et les illustrations, les cartes postales et l'imagerie religieuse et populaire.

**5.1 Les affiches, les programmes de spectacles et les catalogues de mode** — L'histoire de l'affiche moderne a commencé en France au moment de la Révolution française. Le premier message véhiculé par l'affiche a été un message révolutionnaire. Ensuite l'affiche, tout en conservant son caractère publicitaire, a manifesté un souci d'esthétique lorsque les artistes participant au mouvement de l'Art Nouveau ont commencé à l'utiliser. L'affiche a toujours pour but de faire passer un mes-

sage publicitaire et d'inciter ceux qui la regardent à accomplir une action, que ce soit acheter un produit ou aller voir un spectacle.

Contrairement à l'affiche européenne souvent signée par un artiste connu, l'affiche québécoise est généralement anonyme et sa valeur principale n'est pas artistique mais documentaire. À la Bibliothèque nationale du Québec, sont conservées environ 4 000 affiches qui sont pour la plupart des affiches culturelles: annonces de spectacles, de services de divers ministères ou d'événements particuliers tels qu'Expo 67 ou les Jeux olympiques de Montréal. Ces affiches couvrent la période de 1950 à nos jours à l'exception d'une série produite pendant la première guerre mondiale pour inciter les Canadiens à s'enrôler et à participer à l'effort de guerre en achetant des bons de la Victoire. L'affiche, comme l'image en général, constitue une vision particulière d'un certain moment du passé ou du présent. C'est un document créé dans un but d'information publicitaire à durée éphémère qui, une fois archivé, répond à des besoins documentaires variés: illustration de la vie culturelle d'une année ou d'une décennie, évolution de l'art graphique, évolution des slogans publicitaires. Les affiches constituent une partie du patrimoine documentaire dont on s'est peu préoccupé jusqu'à maintenant mais qui est essentielle pour l'étude de l'évolution de notre société de consommation.

Les programmes de spectacles sont des documents qui fournissent des informations complémentaires à celles données par l'affiche. Ils permettent de connaître l'évolution du théâtre et de la vie artistique particulièrement à Montréal. En consultant les vieux programmes de théâtre, on apprend, par exemple, que dans la semaine du 4 mars 1901, on jouait au Théâtre national français *Don César de Bazan*: drame en 5 actes par Dumanon et d'Ennery.

Il y avait douze représentations par semaine, sept en soirée et cinq en matinée et les prix d'une place s'échelonnaient entre 10 et 30 cents. La publicité contenue dans les programmes est aussi une source importante de renseignements sur l'évolution des modes et des prix ainsi que des techniques publicitaires employées. Mais la source la plus complète de renseignements sur ce domaine est constituée par les catalogues des divers magasins. On y retrouve parfois les seules illustrations existantes d'objets usuels non représentés par les photographes de l'époque: les ameub-

blements de chambres par exemple.

**5.2 Les caricatures** — L'image, c'est aussi la caricature, c'est-à-dire la représentation visuelle et humoristique de la réalité quotidienne. La caricature constitue aussi la représentation d'une époque et une source précieuse de renseignement sur l'évolution des mentalités et des préoccupations collectives de ceux qui nous ont précédés. La caricature facilement compréhensible au moment de son exécution pour celui qui se tient au courant de l'actualité, nécessite l'apport de l'écrit pour être comprise et interprétée quelques mois ou quelques années plus tard. Un fonds important de caricatures qui a été conservé, c'est celui d'Albéric Bourgeois, caricaturiste à *La Presse*, de 1905 à 1954. Connu surtout par ses personnages de Catherine et Baptiste, Albéric Bourgeois est aussi l'auteur de la famille Citrouillard et des Aventures de Timothée. Léon A. Robidoux, auteur d'*Albéric Bourgeois, caricaturiste*, parle de l'importance de la caricature à l'époque de Bourgeois: «C'était le monde de l'écrit, tout passait par l'imprimé: il n'y avait ni radio, ni télévision, ni cinéma populaire. Une forte minorité de la population était analphabète. Dans certains villages, l'heureux privilégié qui savait lire et était abonné au journal était plus qu'un personnage: c'est lui qui vous apprenait les nouvelles. C'est lui aussi qui passait à la ronde la dernière caricature dont le dessin seul suffisait à informer le citoyen sur ce qui se passait si loin de chez lui.»<sup>7</sup>

**5.3 Les photographies et les illustrations** — L'invention de Daguerre en 1839 allait instaurer une nouvelle façon de conserver l'information et permettre une visualisation rapide de lieux et d'événements lointains. La photographie constitue un réservoir inépuisable d'images de toutes sortes qui, selon Suzan Sontag, «ressemblent beaucoup moins à des opinions que l'on émet sur les aspects du monde qu'à des fragments détachés, à des miniatures de la réalité, que n'importe qui est capable de fabriquer ou peut acquérir.»<sup>8</sup> Les illustrations en général, qu'il s'agisse de reproductions de dessins ou de photographies, constituent une source précieuse de renseignements pour la compréhension et la connaissance du passé. Les recherches dans ce domaine sont nombreuses et couvrent des domaines aussi variés que l'évolution architecturale d'un édifice, l'illustration de la vie d'un personnage célè-

bre ou la représentation d'événements particuliers tel que le Congrès eucharistique de 1910 à Montréal.

**5.4 Les cartes postales** — Les cartes postales sont aussi des reproductions visuelles de la réalité que *l'Argus international des cartes postales de collections* définit comme suit: «Une carte postale est un support, généralement un bristol rectangulaire, d'édition officielle ou privée qui assure une communication à découvert et bénéficie le plus souvent d'un tarif réduit. Certaines cartes postales sont agrémentées de dessins ou d'illustrations: ce sont les plus recherchées par les collectionneurs.»<sup>9</sup> La carte postale répondant à cette définition est apparue en Autriche le 1er octobre 1869, au Canada en 1871 et en France en 1873. On parle d'incunables ou de précurseurs pour les cartes postales émises entre 1869 et 1899, de cartes anciennes pour celles de 1900 à 1920, de cartes récentes pour celles de 1920 à 1960 et de cartes modernes pour celles de 1960 à nos jours. La cartophilie, très populaire en Europe et aux États-Unis, n'en est qu'à ses débuts ici, mais il existe au moins deux bibliothèques qui conservent des collections de cartes postales: la bibliothèque municipale de Westmount conserve une importante collection de cartes postales dont le sujet principal est l'évolution de l'histoire sociale du Québec. L'autre collection se retrouve à la Bibliothèque nationale du Québec et comporte des cartes postales, classées géographiquement, sur plusieurs villes et villages du Québec y compris une importante section sur Montréal. Les cartes postales constituent souvent des sources fort importantes de documentation pour ceux qui sont intéressés à la recherche visuelle concernant l'architecture, l'urbanisme ou l'histoire sociale du Québec.

**5.5 L'imagerie religieuse et populaire** — L'imagerie religieuse est aussi un élément fort important de notre patrimoine documentaire, bien qu'il s'agisse d'*Un patrimoine méprisé* selon le titre même du livre de Jean Simard. La principale collection répertoriée en ce domaine semble être la Collection Villeneuve conservée au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires de la Faculté des lettres de l'Université Laval. La Collection Villeneuve est constituée de «35 000 images mobiles de petit format, que l'on portait sur soi, dans son missel, dans un livre de lecture»<sup>10</sup> ainsi

que de 25 000 médailles, d'albums d'images, d'objets religieux de toutes sortes, de reliques et de statuettes. En ce qui concerne l'imagerie religieuse comme telle, Pierre Lessard, responsable de cette collection, la classe en quatre genres principaux: les images qui se rapportent à Marie et sont relatives aux litanies, celles qui se rapportent à Marie et représentent des Notre-Dame, celles qui se rapportent au Christ et celles qui se rapportent aux saints ou aux mystiques québécois. Aux images pieuses comme telles, on peut ajouter d'autres manifestations de l'imagerie religieuse: cartes mortuaires, bouquets spirituels, cartes de la Sainte-Enfance. L'imagerie populaire est moins répandue ici qu'en Europe mais on retrouve quand même quelques «valentins» qui datent du début du siècle ainsi que des cartes de Noël et d'anniversaire qui datent d'une période plus récente. La plupart des documents constitutifs de l'imagerie religieuse et populaire n'ont pas été imprimés ici mais leur importance pour la connaissance de l'évolution des mentalités semble assez évidente, particulièrement en ce qui concerne l'imagerie religieuse.

## 6. Autres éléments du patrimoine documentaire

En plus de l'écrit et de l'iconographie, il y a d'autres éléments constitutifs du patrimoine documentaire national que je me limiterai à énumérer.

**6.1 Les documents sonores** — Il y a d'abord divers documents sonores conservés dans certains dépôts d'archives. Les principales catégories de documents sonores sont: les disques, les documents de type ethnographique, les enregistrements d'émissions radio-phoniques ainsi que les enregistrements de discours de diverses personnalités.

**6.2 Les documents visuels** — Font aussi partie du patrimoine documentaire les bandes magnétoscopiques et les films d'émissions de télévision conservés par les postes de télévision ou les Archives publiques du Canada ainsi que les films documentaires ou de fiction produits ici.

**6.3 Les documents ordinaux** — On commence aussi, dans certains dépôts d'archives à conserver les documents ordinaux produits par des organismes publics ou privés. Il semble donc que ces documents, de plus en plus nombreux, constituent

aussi des éléments du patrimoine documentaire.

### 7. Essai de définition synthèse du patrimoine documentaire

Maintenant que nous avons fait l'inventaire des différents éléments constitutifs du patrimoine documentaire québécois, nous allons essayer d'en donner une définition synthèse qui pourrait s'énoncer comme suit: Le patrimoine documentaire québécois est l'ensemble de tous les documents écrits, imprimés et manuscrits, iconographi-

ques, sonores, visuels et ordi-lingues qui témoignent du vécu et de l'évolution culturelle et sociale des Québécois à un moment ou l'autre de leur histoire.

1. Québec (Province), *La politique québécoise du développement culturel* (Québec, Éditeur officiel du Québec, 1976), vol. 2, p. 365.
2. Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Société du Nouveau Littre, 1976), p. 502.
3. André Vachon, «Un patrimoine sans âme?», *Archives*, vol. 8, no. 8 (décembre 1976), p. 7.
4. André Vachon, «Un patrimoine sans âme?», *Archives*, vol. 8, no. 8 (décembre 1976), p. 7.

5. Cité dans: Milada Vlach, *Laurentiana parus avant 1821* (Bibliothèque nationale du Québec, 1976) p. XIV.
6. Le dépôt légal des cartes et plans géographiques est en vigueur depuis novembre 1980.
7. Léon-A. Robidoux, *Albère Bourgeois, caricaturiste* (V.L.B., éditeur, 1978), p. 83.
8. Suzan Sontag, *La photographie* (Éditions du Seuil, 1979), p. 13.
9. Joëlle et Gérard Neudin, *L'Argus international des cartes postales de collections* (Éditions Neudin, 1979), p. 38.
10. Jean Simard, *Un patrimoine méprisé* (Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, 1979), p. 175.

**DE VRAI(E)S  
LIBRAIRES!**  
Librairie Renaud-Bray, 5219, Côte-des-Neiges (près  
Reine-Marie), Montréal H3T 1Y1  
Tél: 342.1515

# Archivist and comprehensivist

By Barrington Nevitt\*

*Les récents développements technologiques ont considérablement élargi le domaine de l'archivistique, au point que l'archiviste risque de se trouver en dissonance avec les besoins de l'ère électronique. Aujourd'hui l'archiviste polyvalent est appelé à jouer un rôle interdisciplinaire toujours plus grand. Le spécialiste doit désormais devenir l'homme complet apte à investir son intuition aussi bien que son intelligence dans l'utilisation du matériel adéquat.*

*Recent developments in technology have vastly expanded the archival realm. The archivist risks being out of tune with the needs of electronic times. Today the «complete» archivist is required to play an ever widening interdisciplinary role. The specialist must now become the comprehensivist who can use the appropriate hardware with all his wits and senses.*

Archivists still continue to provide documentary proof for historians, although Henry Ford once proclaimed that «history is bunk!» While historians were busily trying to match their fabrications with records of past events, Henry Ford was too busy fabricating the history of his times to recognize it. Nevertheless, history is a triple take. First the historian selects what to report, then presents it in some medium of communication, and finally interprets its meaning for an audience. History is thus thrice removed from the events it records. No historian can ever explain all that actually happened, nor could any participant. Not only does the story get changed in the telling, but its meaning is transformed by the ever-changing context in which it is retold. Now, in the words of movie-maker Sam Goldwyn: «For your information, let me ask you a question: How will today's media ecology change the role of the archivist that was created by the art of writing? What will distinguish the archivist from the filing clerk?»

References cited in *The Oxford English Dictionary* tell us that Moses was an archivist for the Egyptian pharaohs.

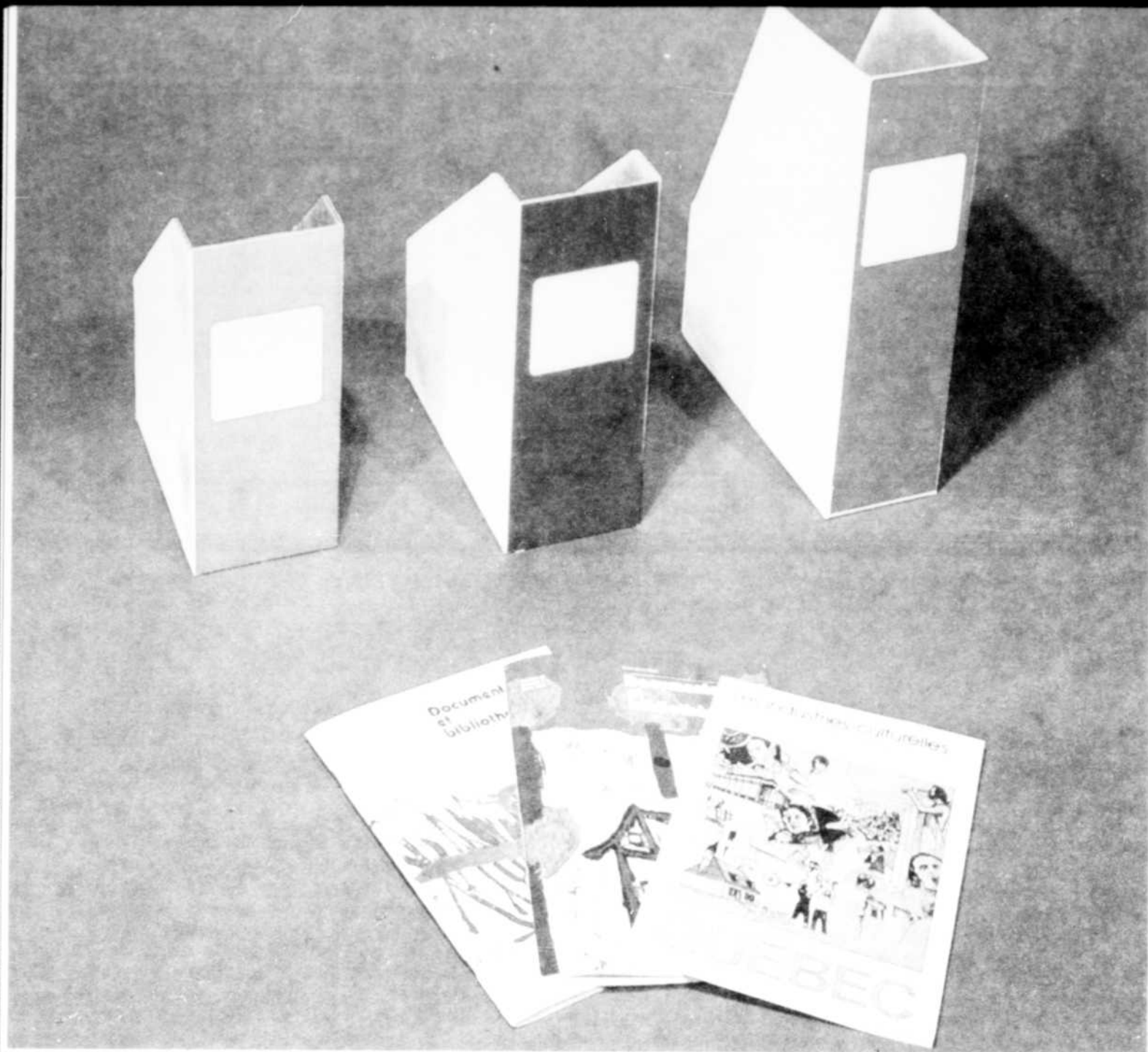
The keeper of the public records or archives—Greek *arche*: government—remained an office of great dignity until the end of the Holy Roman Empire. Did the value of the archivist depend merely on the value of the archive? Harold Innis was among the first to reveal how the development of new communication media affected every human role. In the oral culture of Homeric Greece, there were no archivists; whereas, in totally literate cultures everybody is an archivist. In today's post-literate environment of information travelling at the speed of light, dictionaries can no longer keep pace with the meaning of new realities, for the archivist has now also become keeper of our oral history. In this rapidly changing situation, the meaning of anything is no longer confinable within the limits of what any conceivable definition can say. Today, the meaning of archive and archivist alike is perceivable only through what they do in their own context.

Harold Innis had already observed that every human artifact, whether «hardware» product or «software» information, is a medium of communica-

tion; the user of any medium is its content<sup>1</sup>. Both the poet, who programs the language, and his audience, who «put on» the poem to share the experience, are its content; each participant makes sense or meaning of the programmed medium in his own particular way. As poet Richard Aldington explains, *le mot juste*—the exact word does not mean the word which exactly describes the object itself. It means the exact word which brings the effect of the word before the reader as it presented itself to the poet's mind at the time of writing the poem<sup>2</sup>. However, the message of any human communication process is the totality of its effects, material and mental and social, whether intended or not.

By contrast, the current paradigm of communication circuits, is concerned with matching output to input signals transmitted through «noise»<sup>3</sup>. It is a transportation theory of communication that concentrates upon delivering information software, like material

\* Barrington Nevitt est ingénieur-consultant en communication et innovation.



**Boîtes pour brochures II**

Ces boîtes - Équipement Biblio Québec Inc. sont maintenant disponibles dans les couleurs attrayantes.

25 par boîte.

42 516 10 1/4" H x 4" x 7 3/8" P  
 42 517 11" H x 4" x 9" P  
 42 518 14" H x 3 1/2" x 11" P

vert  
 rouge  
 bleu

**Équipement  Biblio Québec Inc.**

1635, rue Bégin, Montréal (Québec) H4R 1W9 Tel.: (514) 336-4340



# PSSST!



La Librairie René Martin Inc. tient à exprimer sa reconnaissance à ses clients de la région métropolitaine et de la région Laurentides - Lanaudière pour la confiance qu'ils lui accordent.

Notre personnel spécialement formé cumule un grand nombre d'années d'expérience dans le commerce du livre et est en mesure d'aider les responsables de bibliothèques à résoudre leurs problèmes d'approvisionnement.

La Librairie René Martin Inc. est heureuse d'apporter sa contribution à l'oeuvre des bibliothèques publiques et scolaires pour la diffusion de la culture par le livre.

LIBRAIRIE



MARTIN

LIBRAIRIE RENE MARTIN INC. 598, RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE 759-2822 L'ASSOMPTION 589-5676

awareness amid the dim dreams of collective consciousness."<sup>10</sup>

Likewise, an inventory of current jokes can expose the hidden ground of grievance in any society. Jokes are percepts, never concepts. «Percepts», which are our direct encounter with existence, always precede «concepts», which are percepts of past experience packaged for repeated, convenient use. Concepts are essential for scientific thinking; without them, there would be no information science, no systems of classification, and no archivists. Concepts provide the foundation for logical, sequential thinking. But concepts are software artifacts of an abstract «Nature» that can wipe out percepts of «nature», if blindly imposed. The medieval court jester used to reveal perceptively what the *Realpolitikus* conceals not only conceptually, but in the «diplomatic pouch». Meanwhile, as anyone can plainly see, instant exposure of secrets has become the biggest show on earth. In today's flood of electric information, *has the ARCHIVIST AS ART CRITIC yet learned to recognize the «texts» that evoke the context of their times — what to keep and what to destroy?* Every decision maker is now called upon to be a prophet.

Today, effects and causes merge because they always coincide in time and space in the new information environment. *Change itself has become the main staple.*

The literate Greeks abstracted visual order out of preliterate aural chaos and called their artifact *Nature phao*. This natural order consciously relegated the ancient Gods and magic to the irrational, unconscious, and chaotic. Magic played existence by ear. In today's electric world, man becomes aware that this artificial *Nature* of the Greeks is an extension of himself, just as he is an extension of nature — all that exists.

There is no intent to endorse or condemn what has happened. Our concern is to explore and to reveal the process patterns of current happenings. Since it is no longer safe to wait for the harsh judgement of results, we must discover how to *anticipate effect with their cause* in order to avoid the «inevitable» by programming Fate.

How concepts reduce percepts of the present to past experience is nowhere more evident than in Futurism. Futurists have substituted extrapolation for prophecy by projecting «figures» of the past into imagined futures, that fail to perceive the present «ground» in its own terms. The «futures» of futurism are pastimes for all.

Like the artist, the role of the prophet is to intensify awareness of the

present in order to highlight the process patterns of the current situation, which tend to remain hidden. By pushing these patterns forward he can anticipate the shape of things to come not only their physical form, but also their psychic and social consequences. Anyone can become an unflinching prophet by being among the first to *perceive* what has already happened. *Can the ARCHIVIST AS PROPHET perceive such futures present?*

We can sharpen perception of the environment created by any artifact, old or new, software or hardware, by carefully studying what it does in its constantly changing «figure/ground» relations:<sup>11</sup>

- A) What does it amplify or enhance?
- B) What does it erode or obsolesce?
- C) What does it revive or retrieve of similar nature that was obsolesced earlier?
- D) What does it reverse or flip into at the extremes of its potential?

A typical example, used by student at the Centre for Culture and Technology:

#### WRITING IN THE PHONETIC ALPHABET

- A) Enhances private authorship and the individual ego.
- B) Reduces oral-aural memory.
- C) Retrieves and revives secret inner life.
- D) Reverses into history as the corporate record of inner life.

Another example, illustrating our current discussion, highlights the effects of:

#### ELECTRIC MEDIA

- A) Increase speed of communication to virtual instantaneity, compress the sequent into the simultaneous, and create an information environment of analogical order in acoustic-space structure.
- B) Erode logical order and visual-space structure.
- C) Retrieve audile-tactile dialogue, and revive tribal involvement, «roots», and the occult.
- D) Reverse the order of communication as the «etherialized sender gets sent», and the audience becomes actor.

The parts of a tetrad are in analogical relation, like a metaphor. Retrieval is to Obsolescence as Amplification is to

FIG 1 →

## FUNCTIONS OF THE HUMAN BRAIN

### EYE

### EAR

**LEFT HEMISPHERE**  
CONTROLS **RIGHT SIDE BODY**

**RIGHT HEMISPHERE**  
CONTROLS **LEFT SIDE BODY**

**VISUAL · SPEECH · VERBAL**

**SPACIAL · MUSICAL · ACOUSTIC**

LOGICAL, MATHEMATICAL

HOLISTIC

LINEAR, DETAILED

ARTISTIC, SYMBOLIC

SEQUENTIAL

SIMULTANEOUS

CONTROLLED

EMOTIONAL

INTELLECTUAL

INTUITIVE, CREATIVE

DOMINANT

MINOR - QUIET

WORLDLY

SPIRITUAL

**QUANTITATIVE**

**QUALITATIVE**

ACTIVE

RECEPTIVE

ANALYTIC

SYNTHETIC, GESTALT

READING, WRITING, NAMING

FACIAL RECOGNITION

SEQUENTIAL ORDERING

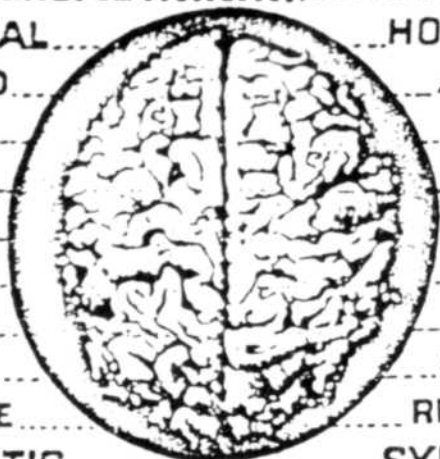
SIMULTANEOUS COMPREHENSION

PERCEPTION of SIGNIFICANT ORDER

PERCEPTION of ABSTRACT PATTERNS

COMPLEX MOTOR SEQUENCES

RECOGNITION of COMPLEX FIGURES.



Reversal, or (C/B = A/D); and Retrieval is to Amplification as Obsolescence is to Reversal, or (C/A = B/D).

The above explanation may suggest «tetrads» that distinguish the «archive» from the «file», the «library», and the «museum». The «tetrad» is not a conceptual formula, it is a perceptual approach to understanding the action of any medium whatever. *Understanding* is never a point of view, nor a value judgement; for comprehending anything requires simultaneous apprehension of all its multi-sensory «facets», not only from every side, but inside and outside, in their constantly changing figure/ground relations.

What is new in any innovation is the environment of services and disservices it engenders. The influence of the environmental ground, created by a communication medium, always vastly exceeds that of any program which modulates it. For example, the effects of printing as a whole are obviously far greater than anything that is printed. The symbolist statement that «the medium is the message» is a hyperbole; it highlights the power of the medium, or «ground», by suppressing the role of the user or «figure», as both content and co-maker of the experience. Only by learning to anticipate the effects of media can we share what is new and unique through the «miracle» of communication.

Today, the «complete» archivist of the «total» archive is required to play an ever-widening interdisciplinary role. The «generalist» embracing «the two cultures» — the specialist sciences and humanities — is a C.P. Snow job; for his «two cultures» are really one: the culture of Western civilized man that is dominated by left-hemisphere thinking of Reason without Rime. For, «the complexity of the contemporary world demands a non-specialist preparation of awareness which is almost poetic in its scope and sensitivity to pattern».<sup>15</sup> The specialist must now become the comprehensivist who can use the appropriate hardware with all his wits and senses, both the left — and right-hemispheres of his brain, both Rime and Reason. The role of the comprehensivist demands *human maturity*, which is the ability to savour paradox, rather than *logical maturity*, which insists upon eliminating ambiguity.

Those who feel most upset by the present situation are people who are most specialized; for, when their highly organized forms of hardware or software go out of effective service, they

arouse a flood of grievances that explode in current «jokes». Like the ignorance of experts, this «noise» is a resource that the comprehensivist can convert into knowledge for programming today's global theatre.

The *ARCHIVIST AS COMPREHENSIVIST* would learn to combine the historic achievements of science and the mythic arts of Apollo and Dionysios with the super-human wisdom of Metis<sup>16</sup> for humankind.

1. Innis, Harold, *Empire and Communications* (Toronto, University of Toronto Press, 1972), pp. 7-11; and *The Bias of Communications* (ibid., 1964), pp. 3-24.

2. Taylor, Hugh A. «The Media of Record: Archives in the Wake of McLuhan», paper presented at the Annual Conference of the Society of American Archivists in Washington, D.C., 1976; and «Canadian Archives: Patterns from a Federal Perspective», *Archivaria*, vol. 1, no. 2 (Summer 1976), pp. 3-19.

3. McLuhan, Marshall and Nevitt, Barrington, «Medium, Meaning, Message», *Communication*, vol. 1, no. 1 (1974), pp. 27-33.

4. Aldington, Richard. Cited by J. Isaacs in *The Background of Modern Poetry* (New York, Dutton Paperback, n.d.), p. 45.

5. Shannon, Claude E. and Weaver, Warren, *The Mathematical Theory of Communication* (Urbana, University of Illinois Press, 1949), pp. 31-35.

6. Nevitt, Barrington. «Computer at Wit's End Leads to Process Pattern Recognition», *Computer Communication: Impacts and Implications: The First International Conference on Computer Communication*, Oct. 24-26, 1972, Washington, D.C. IEEE publication.

7. Licklider, J. C. R., *Libraries of the Future* (Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1965), p. 204.

8. Kent, Allen. «Unsolvability Problems» in *Information Science: Search for Identity*, Ed. Anthony Debons, New York, Marcel Dekker, 1973, pp. 299-311.

9. McLuhan, Marshall and Nevitt, Barrington, *Take Today: The Executive as Dropout* (New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1972), pp. 6-11, 296-7.

10. Nevitt, Barrington. «Invention is the Mother of Necessities, Old and New», *DISCOVERIES International Symposium, Rome, Italy, 1977*, in process of publication by the Honda-Fujisawa Memorial Foundation, Tokyo, Japan. Figure 1 is based on the original of Robert J. Trotter. «The Other Hemisphere», *Science News*, vol. 109, April 3, 1976, pp. 218-220, 223.

11. Gideon, Siegfried, *Mechanization Takes Command: a contribution to anonymous history* (New York, Oxford University Press, 1955), pp. 3-4.

12. McLuhan, Marshall, *The Mechanical Bride* (New York, Vanguard Press, 1951), p. vi.

13. McLuhan, Marshall and Nevitt, Barrington, *Take Today: The Executive as Dropout* (New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1972), p. 6.

14. McLuhan, Eric and Marshall. «Gesetze der

Medien Strukturelle Annäherung» in *Unterrichtswissenschaft* (Berlin, Beltz Verlag Sonderdruck, 1974), pp. 79-84; and McLuhan, Marshall and Nevitt, Barrington, «New Media». Prepared in 1974 for publication in proposed French encyclopedia of «futures».

15. McLuhan, Marshall and Nevitt, Barrington, *Take Today: The Executive as Dropout* (New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1972), pp. 292-3.

16. *Apollo*, Olympian creator, destroyer, and prophet; *Dionysios*, Olympian god of pleasure and civilization; *Metis*, daughter of the pre-Olympian Titan Oceanus, who knew more than all gods and men put together; first wife of Zeus, who, by swallowing her, embodied supreme wisdom, and prevented the birth of other gods more powerful than himself.

Copyright

H. J. Barrington Nevitt

May 18, 1978

# État de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information au Québec: résultat d'un sondage

Par Michelle Bachand et Buddhi Klock\*

*Afin de remplir un des éléments du mandat qui lui fut confié en juin 1979, le comité de recherche en bibliothéconomie fit un sondage auprès des bibliothécaires québécois, pour savoir si l'esprit de recherche se manifestait chez eux. Les 203 questionnaires reçus, dépouillés et analysés, font état de projets et de réalisations intéressants. Mais compte tenu des contraintes de temps et d'argent ainsi que du climat psychologique, une question demeure: quel est l'avenir de la recherche en bibliothéconomie au Québec?*

*In order to fulfill one of the elements of the mandate conferred upon it in June 1979, the Research Committee in Librarianship conducted a survey to find out whether Quebec librarians are research-minded. The 203 questionnaires received, studied and analyzed, give witness to some interesting projects and realizations. But given the time and financial constraints and the psychological climat, one question remains unanswered: what is the future of research in librarianship on Quebec?*

Le comité de recherche en bibliothéconomie de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec fut formé en juin 1979. Sa création répondait aux vœux exprimés lors du congrès de mai 1979, alors que les participants aux ateliers sur le plan biennal de travail décidaient d'accorder à la recherche appliquée en bibliothéconomie un caractère prioritaire et de créer un comité permanent de la recherche.

Le mandat fort élaboré proposé par le Bureau demandait, entre autres choses, de dresser un inventaire des recherches actuellement effectuées en bibliothéconomie et de constituer une banque de sujets de recherche en bibliothéconomie.

Puisque la profession, par le biais du plan biennal de travail, demandait d'accorder un caractère prioritaire à la recherche appliquée en bibliothéconomie, il fallait savoir si les bibliothécaires québécois en faisaient. D'où le sondage que le comité a effectué.

Le comité choisit de ne pas limiter sa démarche aux seuls bibliothécaires membres de la Corporation. À l'aide de répertoires des institutions québécoises, on attribua à chaque membre du

comité un secteur des bibliothèques à couvrir. Puisqu'il n'existe pas de répertoire exhaustif et à jour des bibliothécaires oeuvrant au Québec (ce qui nous empêchait d'atteindre tous les intéressés) nous demandions dans la lettre accompagnant le questionnaire, de nous signaler toutes les manifestations de l'esprit de recherche qui se faisaient jour dans le milieu de travail.

En décembre 1979, nous avons envoyé 806 questionnaires dans les milieux suivants: universitaire, comprenant les bibliothèques et les écoles de bibliothéconomie; collégial, comprenant les bibliothèques et l'option «techniques de la documentation»; scolaire; municipal, comprenant les bibliothèques publiques et les bibliothèques centrales de prêt; gouvernemental; spécialisé, comprenant les organismes et institutions hors des secteurs public et parapublic.

Ce sondage visait à recueillir le plus de données possibles sur les manifestations de l'esprit de recherche chez les bibliothécaires québécois. Il ne se prétendait pas exhaustif, mais permettait d'identifier les personnes impliquées ou intéressées par la recherche.

Une lettre fut envoyée avec chaque questionnaire dans laquelle on définissait ainsi les limites du sondage:

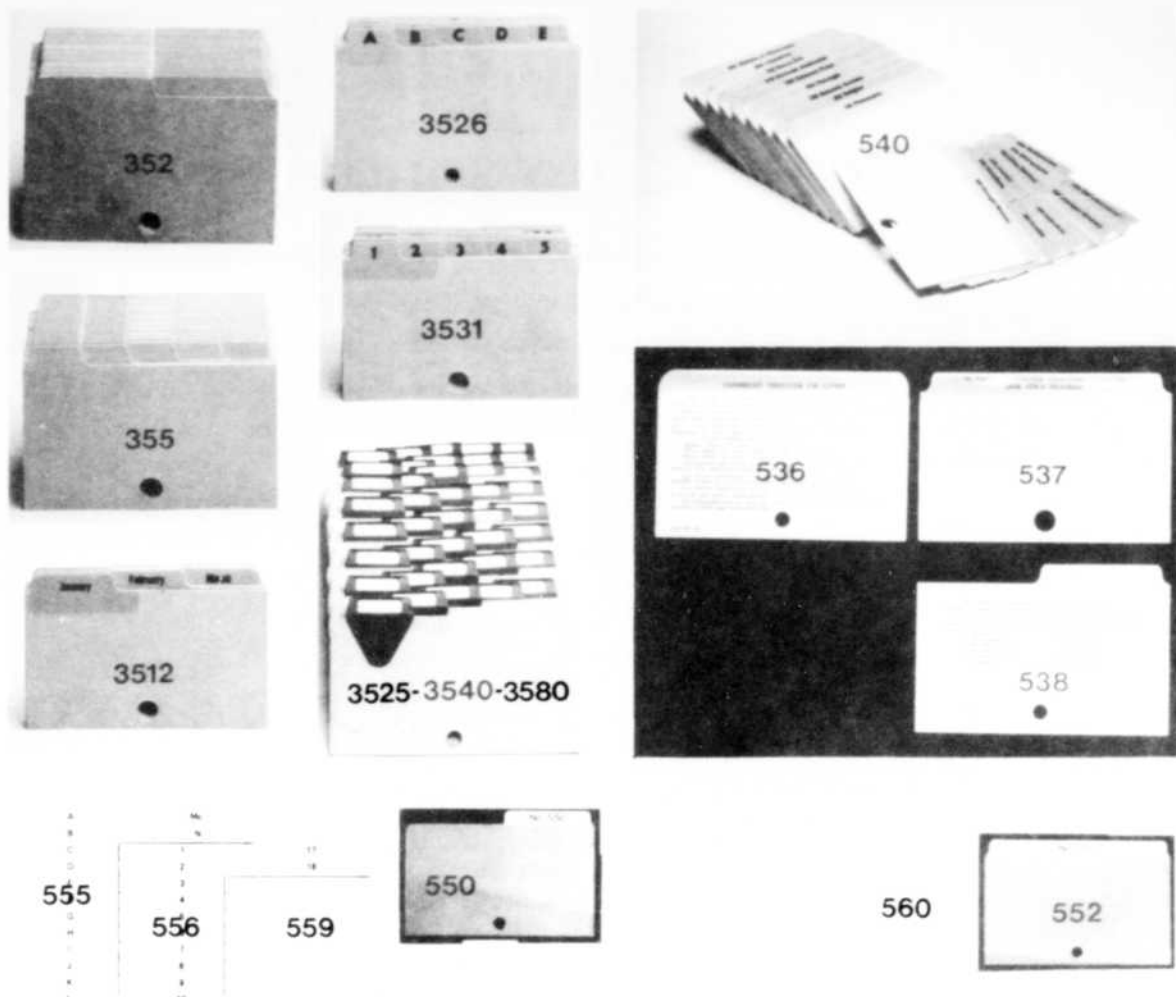
«... un inventaire de la recherche effectuée en bibliothéconomie et en science de l'information depuis 1975 en se basant sur la définition du LAURENTIANA... Notre inventaire se propose de couvrir tous les types d'activités de recherche, quels que soient la stratégie employée, le but visé, le mode de financement ou l'envergure de la démarche entreprise. Ainsi, la «recherche documentaire» réalisée sous forme d'un solide article de synthèse nous intéresse-t-elle au même point que la recherche-action ou la recherche pure et appliquée.»

Les résultats du questionnaire reproduit en annexe furent compilés et analysés par les membres du comité.

\* Michelle Bachand est directrice de la Bibliothèque de la Formation à l'enseignement à l'Université d'Ottawa. Buddhi Klock est directeur de la Bibliothèque de la Commission des droits de la personne du Québec.

# bibliofiches

C.P. 85 Montréal, P.Q. H4L 4V4  
Tél.: 331-1022



## Fiches divisionnaires horizontales

| No        | Matériel | Couleur      | Pattes | Positions                              | Trouée | Fiches par paquet |
|-----------|----------|--------------|--------|--|--------|-------------------|
| 352       | carton   | chamois      | unies  | 2                                      | 5/16"  | 100               |
| 355       | carton   | chamois      | unies  | 5                                      | 5/16"  | 100               |
| 3512      | carton   | chamois      | mois   | 5                                      | 5/16"  | 12                |
| 3526      | carton   | chamois      | A - Z  | 5                                      | 5/16"  | 25                |
| 3531      | carton   | chamois      | 1 - 31 | 5                                      | 5/16"  | 31                |
| 3525      | carton   | onglet métal | A - Z  | 5                                      | 5/16"  | 25 div.           |
| 3540      | carton   | onglet métal | A - Z  | 5                                      | 5/16"  | 40 div.           |
| 3580      | carton   | onglet métal | A - Z  | 5                                      | 5/16"  | 80 div.           |
| 536       | carton   | saumon       |        | pleine largeur                         | 5/16"  | 10                |
| 537       | carton   | bleu         |        | pleine largeur                         | 5/16"  | 10                |
| 538       | carton   | chamois      |        | demi-gauche                            | 5/16"  | 10                |
| 540 Dewey | carton   | chamois      |        | 10 fiches pleines<br>100 fiches demies | 5/16"  | 110               |

## Fiches "Polyor"

|     |           |    |  |                          |      |     |
|-----|-----------|----|--|--------------------------|------|-----|
| 550 | polyester | or |  | demi-gauche<br>ou droite | 3/8" | 100 |
| 551 | polyester | or |  | demi-centre              | 3/8" | 100 |
| 552 | polyester | or |  | pleine largeur           | 3/8" | 100 |

## Vedettes-Matière pour fiches "Polyor"

| No  | Matériel | Couleur        | Grandeur       | Fiches par paquet |
|-----|----------|----------------|----------------|-------------------|
| 555 | index    | noir sur blanc | 5/16" x 2 1/4" | 26                |
| 556 | index    | noir sur blanc | 5/16" x 2 1/4" | 31                |
| 558 | index    | blanc          | 5/16" x 2 1/4" | 250               |
| 560 | index    | blanc          | 5/16" x 4 3/4" | 125               |

## Taux de réponses

Huit cent six (806) questionnaires furent envoyés et deux cent trois (203) furent retournés.

|                        | N   | %     |
|------------------------|-----|-------|
| Questionnaires envoyés | 806 | 100   |
| Questionnaires reçus   | 203 | 25,18 |

## Provenance des répondants

|                       | N   | %     |
|-----------------------|-----|-------|
| Milieu universitaire  | 108 | 53,20 |
| Milieu collégial      | 27  | 13,30 |
| Milieu scolaire       | 14  | 6,89  |
| Milieu gouvernemental | 19  | 9,35  |
| Milieu municipal      | 22  | 10,83 |
| Milieu spécialisé     | 13  | 6,40  |
|                       | 203 | 100   |

Il se fait plus de recherche en milieu universitaire qu'ailleurs. Probablement les demandes et la nature de la clientèle ont-elles un effet positif en ce sens. Cette catégorie englobait aussi les écoles de bibliothéconomie.

## Sexe des répondants

|                | N   | %     |
|----------------|-----|-------|
| Hommes         | 106 | 52,21 |
| Femmes         | 86  | 42,36 |
| Non-identifiés | 11  | 5,41  |
|                | 203 | 100   |

Dans la liste des membres (1978) de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, il y a 547 femmes et 361 hommes. Même si l'envoi du questionnaire ne fut pas limité aux seuls membres de la Corporation, cette proportion femmes-hommes reflète, à notre avis, la réalité bibliothéconomique québécoise. Pourquoi alors y a-t-il plus d'hommes que de femmes intéressés à la recherche? Serait-ce que leur position au sein des institutions leur permet de se dégager plus facilement de leurs occupations régulières afin de se plonger dans des travaux de longue haleine?

## État des recherches

|                    | N   | %     |
|--------------------|-----|-------|
| Études terminées   | 80  | 35,08 |
| Études en cours    | 51  | 22,36 |
| À l'état de projet | 22  | 9,64  |
| Aucun projet       | 75  | 32,89 |
|                    | 228 | 100   |

Comme nous le verrons plus loin, ceux

qui n'ont aucun projet nous en ont donné les raisons à la question 11 (voir le questionnaire en annexe).

## Auteurs des études terminées ou en cours

|                   | N   | %     |
|-------------------|-----|-------|
| Un seul auteur    | 73  | 55,72 |
| Plusieurs auteurs | 47  | 35,87 |
| Pas de réponse    | 11  | 8,39  |
|                   | 131 | 100   |

Lorsque plusieurs auteurs participent à un projet, c'est la plupart du temps à la demande de l'institution d'attache qui, à ce moment-là, en assure le financement.

## Mode de financement des études terminées ou en cours

|                | N   | %     |
|----------------|-----|-------|
| Subvention     | 35  | 25,54 |
| Aucune aide    | 49  | 35,76 |
| Autres         | 29  | 21,16 |
| Pas de réponse | 24  | 17,51 |
|                | 137 | 100   |

Dans la catégorie *Autres* on retrouve les formes de financement suivantes: la commandite gouvernementale (on peut l'assimiler à une forme de subvention), la recherche effectuée dans le cadre de l'emploi régulier, le soutien financier de l'institution d'attache.

Dans une université, sur dix-huit recherches faites par des professeurs de bibliothéconomie, onze professeurs ont reçu des subventions, deux ont reçu une autre forme d'aide qui n'a pu être identifiée, trois professeurs n'ont reçu aucune aide financière et deux n'ont pas répondu à la question. Dans cette même université, sur seize recherches effectuées par des bibliothécaires, un a reçu une subvention, quatre ont reçu une autre forme d'aide, dix bibliothécaires n'ont reçu aucune aide financière, et un ne nous a pas informé du mode de financement de sa recherche.

## Situation d'une université: recherche effectuée par des professeurs (école de bibliothéconomie) et des bibliothécaires

|                | Professeurs |       | Bibliothécaires |       |
|----------------|-------------|-------|-----------------|-------|
|                | N           | %     | N               | %     |
| Subvention     | 11          | 61,11 | 1               | 6,25  |
| Aucune aide    | 3           | 16,66 | 10              | 62,50 |
| Autres         | 2           | 11,11 | 4               | 25,00 |
| Pas de réponse | 2           | 11,11 | 1               | 6,25  |
|                | 18          | 100   | 16              | 100   |

Serait-ce indicatif de la tendance constatée dans les milieux d'enseignement autant canadiens qu'américains où les subventions sont accordées plutôt aux professeurs, mais rarement, sinon jamais, aux bibliothécaires?

## Mode de diffusion

|                                 | N   | %     |
|---------------------------------|-----|-------|
| Par l'entremise de              |     |       |
| l'institution d'attache         | 48  | 19,43 |
| Communication savante (congrès) | 20  | 8,09  |
| Publication et vente            | 42  | 17,00 |
| Distribution gratuite           | 23  | 9,31  |
| Texte photocopié, tirage limité | 45  | 18,21 |
| Article de périodique           | 46  | 18,62 |
| Autres                          | 14  | 5,66  |
| Pas de réponse                  | 9   | 3,64  |
|                                 | 247 | 100   |

Si elle le juge pertinent, l'institution d'attache diffuse les résultats des travaux de recherche qu'elle a commandités, et un compte rendu de ces travaux peut, de plus, être publié par le périodique de l'institution. La distribution gratuite et le texte photocopié à tirage limité sont des modes de diffusion inadéquats qui enterront plus qu'ils ne propagent les résultats d'une recherche. Ils ne rejoignent pas souvent les canaux officiels d'annonces des parutions récentes et ils exigent des ruses de détective pour les découvrir.

## Raisons pour lesquelles il n'y avait aucun projet

|  | N   | %     |
|--|-----|-------|
| La direction n'y est pas favorable     | 1   | 0,73  |
| Manque de collaborateurs               | 9   | 6,61  |
| Manque de temps                        | 54  | 39,70 |
| Manque de fonds                        | 16  | 11,76 |
| Manque d'encouragement à l'innovation? | 9   | 6,61  |
| C'est du pareil au même?               | 1   | 0,73  |
| Le climat peu stimulant (Franchement)  | 14  | 10,29 |
| Je n'y ai pas encore pensé             | 12  | 8,82  |
| Autres                                 | 20  | 14,70 |
|  | 136 | 100   |

Le manque de temps est invoqué par 39,70% des répondants comme étant la raison majeure de l'absence de recherche. Contrairement aux professeurs, les bibliothécaires ne bénéficient pas de congés sabbatiques ou autres pour poursuivre des recherches reliées à leur travail. Lorsque l'institution d'attache n'accorde pas de temps sur les heures de travail en vue de compléter une recherche, la personne qui s'intéresse à la recherche doit réaménager, à son

## RECHERCHE ET INNOVATION:

Sondage sur l'état de la recherche en bibliothéconomie  
et en sciences de l'information au Québec

### 1. IDENTIFICATION

Institution \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Nom du répondant \_\_\_\_\_  
Autres \_\_\_\_\_

### 2. ÉTAT DES RECHERCHES

- a. étude terminée \_\_\_\_\_   
Date \_\_\_\_\_
- b. étude en cours \_\_\_\_\_
- c. étude à l'état de projet (voir question 10) \_\_\_\_\_
- d. aucun projet (voir question 11) \_\_\_\_\_

### 3. AUTEURS

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 4. TITRE DU PROJET \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 5. DESCRIPTION (but, application, perspectives)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 6. MÉTHODE (S) UTILISÉE (S)

(enquête, projet-pilote, analyse institutionnelle, étude  
«des collections», langages documentaires: thésaurus,  
vedettes-matière, lexiques, etc.)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 7. MODE DE FINANCEMENT

- e. subvention \_\_\_\_\_
- f. aucune aide financière \_\_\_\_\_
- g. autres \_\_\_\_\_

### 8. DATE

- h. date du début - réelle Q. 2a - Q. 2b    mois    année  
      - prévue Q. 2c.
- i. date du parachèvement — réelle \_\_\_\_\_  
      — prévue \_\_\_\_\_

### 9. MODE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

plusieurs réponses  
si désiré

- par l'entremise de l'institution d'attache \_\_\_\_\_
- communication savante (congrès...) \_\_\_\_\_
- publication et vente \_\_\_\_\_
- distribution gratuite \_\_\_\_\_
- texte photocopie, tirage limité \_\_\_\_\_
- article de périodique \_\_\_\_\_
- autres \_\_\_\_\_

### 10. Si vous avez répondu OUI à la question 2-c, veuillez préciser votre projet.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 11. Si vous n'avez AUCUN PROJET de recherche en vue (question 2-d), précisez, si possible, quelles en sont les raisons?

plusieurs réponses  
si désiré

- a) «la direction n'y est pas favorable» \_\_\_\_\_
- b) manque de collaborateurs \_\_\_\_\_
- c) manque de temps \_\_\_\_\_
- d) manque de fonds \_\_\_\_\_
- e) manque d'encouragement \_\_\_\_\_
- f) «Innovation? C'est du pareil au même» \_\_\_\_\_
- g) le climat peu stimulant \_\_\_\_\_
- h) «franchement, je n'y ai pas encore pensé...» \_\_\_\_\_
- i) autres. Préciser \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 12. COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

à l'intention du Comité de recherches de la CBPQ.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

MERCI!

détriment, son temps de travail et démontrer son entêtement en consacrant ses loisirs à cette poursuite intellectuelle. De plus, combien de bibliothécaires possèdent dans la description de leurs tâches la mention de la recherche?

Neuf pour cent (9%) environ des répondants avouent n'y avoir pas encore pensé. Puisque le souci de recherche est à peine entré dans nos mœurs, une telle réponse n'a rien d'étonnant. Si l'on consulte, par exemple, les programmes des écoles de bibliothéconomie québécoises, on constate la faible importance qu'elles semblent accorder à la recherche effectuée par leurs étudiants. Les diplômés de ces écoles ne possèdent donc pas une certaine expérience de la recherche (celle normalement acquise au niveau d'un diplôme de maîtrise) sur laquelle ils pourraient s'appuyer. À la décharge des écoles, disons qu'elles ont d'abord fait porter leurs efforts à structurer leur programme d'enseignement avant de songer à stimuler la recherche. Maintenant que le premier objectif semble atteint,

il faudrait qu'elles songent à atteindre le deuxième.

Le manque de fonds est également une raison invoquée dans environ 12% des cas. Cela relève des mêmes schèmes mentaux selon lesquels on trouve normal de subventionner le professeur et le «chercheur professionnel». Comme profession s'appuyant sur les résultats d'une recherche systématique et bien définie, la bibliothéconomie n'a peut-être pas encore passé la rampe, quoi qu'en pensent ou disent bon nombre de nos collègues.

Les questions 4 et 5 cernaient le genre de projet et sa description. Les projets sont variés comme en fait foi la nomenclature ci-dessous:

- questionnaire d'évaluation de la bibliothèque
- lexique anglais-français et français-anglais
- ressources documentaires sur les Français en Amérique
- bibliographie sur le cinéma québécois
- inventaire de périodiques québécois sur le cinéma
- enquête auprès des usagers de la

Bibliographie du Québec

- l'accès sujet de RADAR en mode dialogué
- Centre d'entreposage et de diffusion de la documentation au Québec
- Emile Nelligan et son oeuvre
- fichier autorité automatisé
- schéma d'implantation d'une bibliothèque publique en milieu rural

Parmi les commentaires et suggestions, un répondant a signalé que le sens du mot recherche est galvaudé. D'accord avec cette remarque, le comité étudie présentement cette question afin de trouver une définition conforme à la réalité bibliothéconomique québécoise. Une autre question porte sur l'exploration des modes ou sources de financement de la recherche. Ce point fait également partie du mandat du comité qui compte s'attaquer bientôt à cet important problème. Une question intéressante et qui mérite qu'on s'y arrête: «La CBPQ va-t-elle inciter les employeurs à accorder des congés sans solde ou autres afin de permettre aux bibliothécaires d'effectuer des études ou des recherches?»

En nous basant sur les résultats du



## BIBLAIRIE GGC LTÉE

- Biblairie G G C Ltée  
(Librairie agréée)  
475, rue Parc,  
Sherbrooke (Québec)  
J1E 2J8 (819) 566-5211

*«À titre d'ancien bibliothécaire, c'est avec plaisir que je vous invite à utiliser les services de notre organisation spécialisée depuis le début, comme notre nom l'indique, dans le service aux bibliothèques»* Gérald G. Caza, Président, Biblairie G G C Ltée

**PLUS QU'UNE LIBRAIRIE UN SERVICE DE LIBRAIRIE SUR TOUS LES LIVRES DISPONIBLES AU PAYS  
OU À L'ÉTRANGER.**

- Biblairie (G G C Ltée) Universitaire  
(Librairie agréée)  
Pavillon Albert Leblanc  
2500 Boul. Université, Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1 (819) 569-9461
- Biblairie G G C Ltée (Médicale)  
Faculté de Médecine  
Centre Hospitalier Universitaire,  
Chemin de Stoke, Sherbrooke (Québec)  
J1H 5N4 (819) 567-3066
- Café aux livres  
(Livres usagés et soldes: Achat et vente)  
66, rue Alexandre,  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4S6 (819) 566-7990

sondage que nous venons d'effectuer, notre comité, en réponse à cette question, aimerait en adresser une autre aux membres de la CBPQ. Mais auparavant mentionnons qu'un taux de réponse de 25,18% nous montre clairement que les trois-quarts des personnes rejointes (75%) ne se sont pas données la peine de nous répondre, nous privant ainsi de leur opinion sur la recherche en bibliothéconomie en général au Québec. Nous ne pouvons y voir qu'un

manque d'intérêt puisqu'une occasion unique leur était accordée de s'exprimer sur le sujet aux questions 11 et 12 par exemple, qui laissaient place aux commentaires et suggestions. La plus grande partie des réponses provient du milieu universitaire, aussi analyserons-nous, dans une prochaine chronique, ces résultats.

Ainsi donc, la majorité silencieuse est demeurée silencieuse. Cette conclusion suscite les questions suivantes:

a) Combien d'entre nous, bibliothécaires, seraient prêts à passer de la parole au geste dans l'éventualité d'un congé avec ou sans solde pour fin de recherche?

b) Le congé avec ou sans solde pour fin de recherche est habituellement accordé à la suite de l'approbation d'une proposition de recherche soumise par le requérant; dans l'état actuel des choses, combien d'entre nous, bibliothécaires, s'astreindraient à l'effort de produire un tel document susceptible par sa rigueur intellectuelle, de se mériter l'appui de nos employeurs?

Cet article ne clôt pas le débat sur la recherche en bibliothéconomie; au contraire, il ne fait que l'ouvrir...

# *Nouveauté*

## **Le partage des pouvoirs**

par  
Gérald A. Beaudoin

L'auteur analyse plusieurs centaines d'arrêts du Comité judiciaire du Conseil privé, de la Cour suprême, et des autres tribunaux, réfère à un grand nombre d'ouvrages et articles de doctrine, et, à l'occasion, aux principales recommandations du Rapport du Barreau, du Rapport Pépin-Robarts et du Livre beige sur le sujet.

15 x 23 cm., 436 pages. Prix: 15.00 \$

— BON DE COMMANDE —

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
65, avenue Haste, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veillez me faire parvenir ..... exemplaires de  
«Le partage des pouvoirs»

Nom .....

Adresse .....

Ci-inclus mon chèque ou  
mandat de poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits  
à l'ordre des

**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

1. Les répondants, non identifiés, ne nous ayant fourni que les initiales de leurs prénoms.

2. Bien que le total des recherches terminées ou en cours soit de 131, six recherches furent financées à la fois par une subvention et par une autre source.



PROTOCOLE DE RÉDACTION

Argus vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les articles publiés traitent de la formation, du rôle et du statut du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles orientations et de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information, de l'apport des autres disciplines.

Le comité de rédaction accepte des articles originaux soit en français, soit en anglais. A l'occasion il publie des textes de conférences prononcées dans le cadre des activités de la Corporation.

Les publications peuvent prendre plusieurs formes:

- articles de fond (de 15 à 25 pages dactylographiées)
- textes plus courts rendant compte d'un événement récent
- entrevues
- chroniques sur l'audiovisuel, les revues professionnelles, la recherche (de 3 à 6 pages dactylographiées)
- lettres à l'éditeur paraissant sous le titre "Argus commentaires" et commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue
- comptes rendus d'ouvrages sur le professionnalisme ou la recherche.

Les articles doivent être soumis en quatre exemplaires, dactylographiés à interligne double sur papier 21 x 28 cm et accompagnés d'un résumé informatif.

Sur la première page doivent figurer le nom, le titre académique, le statut professionnel et le lieu de travail de l'auteur ainsi que le titre et le résumé du texte.

Les notes infrapaginales doivent être numérotées et tapées sur une feuille à part. Il appartient aux auteurs de fournir les références bibliographiques complètes et présentées de la façon suivante:

Monographie

Herbert Gardner, *Introduction to Scientific Research in Librarianship* (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapitre d'un livre

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man," in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, *Reader in Research Methods for Librarianship* (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 34.

Article de périodique

Yves Courcier, "Analyse et langage documentaire," *Documentaliste*, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Les correcteurs se réservent le droit de renvoyer aux auteurs les textes dont les références ne correspondent pas à ces exigences.

Ils peuvent effectuer des changements mineures des textes sans en avertir les auteurs.

Les auteurs sont priés de conserver un double de leur article. Aucun manuscrit ne leur sera renvoyé.

Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

EDITORIAL STATEMENT

Argus aims to inform members of the Corporation of Professional Librarians of Quebec and further their profession and development. Articles cover the training of librarians and their role and status in society, professionalism, new directions and research in library and information science, and contributions from other fields.

The Editorial Board accepts original articles written in French or in English. Papers delivered at Corporation-related functions are published from time to time.

Published items may take several forms:

- in-depth articles (15 to 25 typed pages)
- shorter articles covering a recent event
- interviews
- columns on audio-visual material, professional journals, research (3 to 6 typed pages)
- letters to the Editor, under the heading "Argus commentaires" which discuss a topical issue or an article recently published in the journal
- reviews of works about the profession or research.

Articles should be submitted in quadruplicate and be typed (double-spaced) on sheets 21 by 28 cm. An informative resume should be provided.

The author's name, his/her professional status and place of work, as well as the title and resume of the article, should appear on the first page.

Footnotes should be numbered and typed on a separate sheet. The author must provide complete bibliographic references in accordance with the following examples:

Monograph

Herbert Gardner, *Introduction to Scientific Research in Librarianship* (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapter of a book

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man," in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, *Reader in Research Methods for Librarianship* (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 34.

Article in a periodical

Yves Courcier, "Analyse et langage documentaire," *Documentaliste*, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Editors reserve the right to return articles. References do not conform to these standards.

Minor corrections may be made to an article without the author's prior knowledge.

We request that the author keeps a copy of his/her article. Manuscripts will not be returned.

Authors receive 3 copies of each issue in which their article appears.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...